

DOSSIER

CÔTE D'IVOIRE/GHANA : LE MATCH DU CACAO

Focus

TROISIÈME PONT :
27 MOIS D'UNE RIVE
À L'AUTRE

&co Friendly

LITTORAL EN DANGER

C'est dans l'air

NAPPY ATTITUDE :
BACK TO THE ROOTS !

Spot

JEAN-PATRICK ÉHOUMAN :
ÉLECTRON LIBRE DU WEB

VERSUS BANK

Notre Expertise fait
la Différence

www.versusbank.com

Particuliers - PME - PMI - Grandes Entreprises - Micro Entreprises - Professions Libérales
Commerçants - Industries - Institutions - Partenaires au Développement - ONG - Monétique ...

Immeuble CRRAE - UEMOA - Angle Bd Botreau Roussel / Avenue Joseph Anoma - Tel : (225) 20 25 60 60 - Fax : (225) 20 25 60 99

Brèves



4 (En chiffres)

(Bourse)

5 (&chos)

Après SIMAT, Pétro Ivoire cotée sur Euronext
La liaison ferroviaire Abidjan-Niamey de nouveau à l'ordre du jour
Point d'achèvement de l'initiative PPTE
Retour des investisseurs : Singapour en visite de prospection
Franc-succès de l'emprunt obligataire : la confiance règne !

7 (Prix à la loupe)

8 (Focus)

Le pont Henri Konan Bédié, 27 mois d'une rive à l'autre

Dossiers



12 (Secteur)

Côte d'Ivoire/Ghana :
le match du cacao

18 (Entreprise)

La formation continue :
le droit au perfectionnement

20 (Spot)

Jean-Patrick Éhouman :
profession électron libre

Culture & Société



22 (C'est dans l'air)

Nappy attitude: back to the roots!

24 (&co friendly)

Littoral en danger

28 (Coup de coeur)

Aboudia, du talent plein les pincesaux

30 (Agenda)

Vos rendez-vous du mois

Shopping



32 (Hi-tech)

Les netbooks séduisent le marché ivoirien

36 (Art de vivre)

Le temps des vendanges

38 (Bric à brac)

Clé(s) des champs

(&ditorial)

de Marion N'GOUAN EZZEDINE & Élodie VERMEIL

Mieux vaut tard que jamais !

C'est l'histoire d'un pont sur la lagune. Un pont attendu depuis plus de 10 ans. Un pont qui permettra de fluidifier la circulation à Abidjan en reliant le quartier de la Riviera à celui de Marcory. Un pont dont la réalisation s'est trouvée ajournée plusieurs fois, puis reléguée au rang des non-priorités, parce que les crises politiques et les vicissitudes socio-économiques qui s'en sont suivies ont fait des impératifs du court terme la règle de base de notre quotidien. Bref : un pont auquel nous ne croyions plus. Or voilà que le 7 septembre dernier, le début des travaux était officiellement lancé. Dans 27 mois, les deux communes de Riviera et Marcory ne devraient plus être qu'à un jet de pierre l'une de l'autre. Parce qu'il augure de la reprise effective des grands travaux et de la volonté d'inscrire la Côte d'Ivoire dans une dynamique d'efforts et de croissance, nous vous proposons une rétrospective détaillée du pont Henri Konan Bédié et des nombreuses difficultés qui ont émaillé son passage de l'état de projet à celui de réalité.

Découvrez également notre dossier sur la guerre de l'or brun entre la Côte d'Ivoire et son challenger, le Ghana, avec à la clé les défis à relever pour que notre pays conserve sa place de numéro un, tant au niveau de la quantité qu'au niveau de la qualité des fèves produites.

Autre sujet de préoccupation : l'érosion du littoral ivoirien qui menace le patrimoine historique et l'activité touristique de Bassam, mais surtout le devenir de milliers de personnes.

Enfin, à l'heure où le pays retrouve ses manches, nous avons voulu mettre en avant la génération de demain, en parlant de ces jeunes ivoiriens qui exportent le talent et la richesse culturelle de notre pays au-delà des frontières : Aboudia, dont le cœur s'exprime à couleurs ouvertes sur la toile, et Jean-Patrick Éhouman, jeune entrepreneur du web qui met ses compétences au service de la communauté.

News&co, mensuel économique gratuit

Tél. : +225 22.51.04.72 Fax. : +225 22.51.04.73

Courriel : info@newseco-ci.com Site internet : www.newseco-ci.com

Édité par : PUBLI SERVICES EDITIONS, S.A.R.L. au capital de 10.000.000 F CFA

Siège social : Abidjan Cocody II Plateaux Vallons, 28 BP 580 Abidjan 28 RCCM : CI-ABJ-2011-B-3431

Gérante & Directrice de publication : Marion N'GOUAN EZZEDINE (marion.ezzedine@newseco-ci.com)

Rédactrice en chef : Élodie VERMEIL (elodie.vermeil@newseco-ci.com)

Directrice commerciale : Karine AMADOU (karine.amadou@newseco-ci.com)

Directeur Artistique : Antoine Elzière (antoine@elziere.org) Photos : Alain KODIA, Thierry NANGBO, Élodie VERMEIL

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Marc DECARA, Jérôme DIOP, Béatrice GRANDCOLAS, « GROM », Elvis KODJO,

Prosper KOFFI, Ernestine KONAN, Jean-David Z. KOUASSI, Elodie VERMEIL, Jean-Jacques YAO.

Impression : Groupe IPS (France) Tirage : 10.000 exemplaires

Dépôt légal éditeur N° 9644 du 09/09/2011.

La reproduction, même partielle, des articles et illustrations pris dans News&co est strictement interdite, sauf accord préalable de la rédaction.
Ce journal est imprimé sur du papier recyclé, ne le jetez pas sur la voie publique : donnez-le. Merci !

(En chiffres)**75 %**

Un sondage mené par la Banque mondiale auprès des entreprises ivoiriennes en 2010 révèle que 75 % des structures interrogées considèrent la corruption comme une entrave majeure à la bonne santé des affaires. Il s'agit du taux le plus élevé de toute l'Afrique subsaharienne. Le meilleur élève de la classe ? Le Ghana voisin, où seuls 9,9 % des entreprises interrogées se plaignent de la corruption. Depuis que ce sondage a été effectué, la Côte d'Ivoire s'est

dotée d'un nouveau gouvernement qui entend bien mettre fin aux abus. Le renforcement du cadre juridique pourrait être un bon moyen de remédier à la corruption endémique qui mine le pays, même si un État en bonne santé ne devrait théoriquement pas avoir besoin d'un arsenal législatif lourd, car, comme le disait l'historien romain Tacite : « Plus l'État est corrompu, plus il y a de lois ». /•



Studio Label Foto

(Bourse)**Impact de la crise ivoirienne sur le marché boursier ouest africain**

Par Jérôme DIOP, Consultant en Finance internationale et Marchés de capitaux (jerome.diop@gmail.com)

L'environnement politique de crise en Côte d'Ivoire a profondément bouleversé et contrarié l'évolution du marché financier régional en 2011. L'analyse comparative des fluctuations observées sur les périodes allant de janvier à août 2010 et de janvier à août 2011 révèle en effet une nette dépréciation des indices BRVM 10 et BRVM composite.

Fin janvier 2010, l'indice BRVM 10 qui mesure les fluctuations des actions des 10 sociétés les plus performantes du marché boursier régional, se situait à 147,22 points.

Fin août 2010 l'indice indiquait 167,3 points, soit une croissance de 13,64 %. A la même période, l'indice BRVM Composite (BRVM C) qui fait référence à l'ensemble des sociétés cotées à la BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières), connaissait une progression de

9,47%, en passant de 131,85 points à 144,33 points. La tendance est demeurée à la hausse pour atteindre +24,28 % au 31 décembre 2010 pour l'indice BRVM 10 et +20,67 % pour l'indice BRVM C.

À partir de février 2011, cette tendance s'est brutalement inversée. Si l'on prend comme repère le nombre de titres négociés, celui-ci est passé entre fin février 2011 et fin mars 2011, de 1 721 082 titres à 149 722 titres, soit une chute de plus de 90 %. En valeur, cela correspond à une baisse de 2 490 726 633 FCFA à 707 569 158 FCFA. En avril, le volume des titres échangés n'a pas dépassé le chiffre de 290 670 titres.

A l'origine de ces contractions, la fermeture de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières pendant une quinzaine de jours : contrainte de

fermer ses bureaux d'Abidjan à la mi-février, la BRVM n'a repris ses activités que le 1er mars depuis son site de repli à Bamako. Par ailleurs, plusieurs sociétés ivoiriennes de gestion et d'intermédiation (SGI) agréées par la BRVM pour négocier les ordres de bourse sur son marché, ont également suspendu leurs activités à cette période.

Les mois suivants, malgré la reprise de l'activité, plusieurs valeurs vont connaître un net recul, dans les secteurs de l'agriculture, des finances et de l'industrie. Au final sur les huit premiers mois de 2011, les indices BRVM 10 et BRVM C se sont dépréciés respectivement de -11,82 % et -11,42 %. En août 2011, l'indice BRVM 10, qui a continué sa tendance baissière, a atteint 168,72 points, revenant pratiquement à son niveau d'août 2010. /•

(&chos)**FINANCE****Après SIMAT, Pétro Ivoire cotée sur Euronext**

Studio Label Foto

Début septembre, Pétro Ivoire, première entreprise privée ivoirienne de distribution de produits pétroliers, a officialisé son élection au marché boursier NYSE Euronext de Paris, sous la conduite du cabinet français Maréchal et Associés Finance, qui avait déjà introduit la société ivoirienne SIMAT SA sur le marché en 2007. L'introduction en bourse de la deuxième entreprise à capitaux entièrement ivoiriens s'est concrétisée fin septembre par le lancement d'un emprunt obligataire d'un montant de 3,2 milliards FCFA (6,7 millions de dollars américains).

Les investisseurs ont donc jusqu'à la fin du mois d'octobre pour acquérir les obligations de la société, émises sous la forme de coupons d'une valeur de 250 euros (164 000 FCFA) au taux d'intérêt de 5,5 %, valables pendant 8 ans sur le marché d'Euronext (5e plus grand marché boursier du monde). La BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières), basée à Abidjan, proposera elle aussi à la vente

les titres de créance de la firme ivoirienne, mais aucune échéance précise n'a pour l'heure été annoncée. Le DG de Pétro Ivoire, M. Sébastien Kadio Morokro, a justifié ce pari ambitieux et innovant par une volonté de « doter Pétro Ivoire d'une image financière forte sur le plan international, afin d'accroître son crédit auprès d'un large panel d'investisseurs dans la perspective d'une levée de fonds pour le financement de son développement ».

Engagée depuis plusieurs années dans un vaste processus d'extension de ses activités, Pétro Ivoire vise à terme une augmentation de 10 % de ses parts de marché sur le plan national, ce qui lui permettrait de passer d'un ratio de 15 % à 25 % du marché ivoirien. Une levée de fonds fructueuse témoignerait de l'intérêt et de la confiance des investisseurs pour l'économie ivoirienne et permettrait à Pétro Ivoire de poursuivre le programme d'investissement en cours depuis 2007, notamment dans les segments gaz et réseau. /•

TRANSPORTS**La liaison ferroviaire Abidjan-Niamey de nouveau à l'ordre du jour**

Initié à l'époque coloniale avec la Régie des chemins de fer Abidjan-Niger, le projet de liaison Abidjan-Niamey semble de nouveau d'actualité, puisque le 9 septembre, le premier ministre Guillaume Soro et son homologue nigérien, Brigi Rafini, ont eu une séance de travail centrée sur les questions du désenclavement du Niger par la prolongation du chemin de fer Abidjan-Niamey, et du renforcement de la coopération bilatérale et sous-régionale. En avril dernier, la CEDEAO a annoncé avoir commandé à la société espagnole Tyspa, une étude technique d'un montant de

1,1 million d'euros (721 millions FCFA). Cette étude portera non seulement sur l'extension de la ligne de chemin de fer, mais également sur la réhabilitation du tronçon existant et son ajustement aux normes internationales. En effet, le tronçon opérationnel reliant Abidjan à Ouagadougou, actuellement géré par la Sitarail (dont le groupe Bolloré est le principal concessionnaire), fonctionne bien en deçà de ses capacités, avec un fret annuel de moins d'un million de tonnes. Le rail est fonctionnel jusqu'à la ville de Kaya (Burkina Faso), mais une extension de 420 km est nécessaire pour

INVESTISSEMENTS**Franc-succès de l'emprunt obligataire : la confiance règne !**

Le 14 septembre dernier, M. Adama Koné, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, a annoncé officiellement le résultat de l'emprunt obligataire lancé auprès des institutions financières de la sous-région, sur la période allant du 29 août au 12 septembre. Il apparaît ainsi que sur les 100 milliards FCFA attendus, le Trésor a récolté un peu plus de 160 milliards FCFA, soit un taux de souscription supérieur de 60 % à l'objectif fixé. Cette opération, la première du genre depuis la récente crise post-électorale, a mis pendant deux semaines sur le marché boursier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), 10 millions de titres d'une valeur de 10 000 FCFA l'unité, à un taux d'intérêt de 6,5 % sur une période de 5 ans. Son succès atteste d'un « retour progressif à la normalité » et de « la confiance de la communauté financière en la politique de relance économique et de reconstruction » du Président Ouattara, selon les mots de M. Koné, pour qui « la qualité de la signature de l'État n'a pas été entamée par les conséquences de la crise post-électorale qui nous ont éloigné du marché financier pendant quasiment 9 mois ». Les souscripteurs les plus importants sont le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal. Sur la somme recueillie, 61,2 milliards FCFA ont été utilisés pour rembourser un prêt arrivant à échéance le 15 septembre. Les 38,8 milliards FCFA restants iront au budget de l'État. /•

(&chos)

FINANCE

Point d'achèvement de l'initiative PPTE

Attendu de longue date, l'allègement de la dette ivoirienne au titre de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) pourrait bien se voir repousser à l'année 2012, si ce n'est 2013, estiment certains officiels du FMI, dont une mission était présente en Côte d'Ivoire au mois de septembre. Le point d'achèvement de cette initiative est en effet conditionné à l'atteinte d'un certain nombre de « déclencheurs », parmi lesquels la préparation d'un nouveau DSRP (Document stratégique de réduction de la pauvreté) mis en œuvre de façon satisfaisante pendant au moins un an, une stabilité macroéconomique maintenue, une gestion claire et transparente de la dette et des finances publiques, ainsi que des progrès dans les secteurs de la santé et de la

scolarité. Les réformes de la filière café-cacao, maintes fois ajournées, constituent également un élément-clé dans l'atteinte du point d'achèvement. Rappelons que ces réformes sont à l'ordre du jour depuis la libéralisation de la filière, initiée il y a maintenant plus de dix ans. Le dernier « progrès » enregistré remonte à février 2009, avec la création d'un Comité chargé de la réforme de la filière café-cacao, auquel le gouvernement avait donné 3 mois pour rendre conclusion de ses travaux et proposer les axes d'une nouvelle réforme. Près de trois ans plus tard, aucune réforme n'a vu le jour. Les nouvelles autorités sont donc en train d'examiner la possibilité de restructurer le secteur, de sorte que les paysans perçoivent au moins 50 % du prix d'achat international

(prix caf), objectif que Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre de l'Agriculture, a qualifié de « recommandation ferme » du président Alassane Ouattara. La réforme actuellement en discussion devrait également prévoir la mise en place d'une structure unique de gestion dont « le fonctionnement ne permette pas de s'enrichir sur le dos des producteurs, comme cela a été malheureusement le cas dans le passé », toujours selon le ministre. Afin de parvenir à l'allègement de sa dette (la dette extérieure publique ou garantie par l'État - PGE - de la Côte d'Ivoire était estimée à 14,3 milliards de dollars en termes nominaux à la fin de décembre 2007), le gouvernement devra mettre cette réforme en place dans les 6 mois précédant le point d'achèvement. /•

INVESTISSEMENTS

Retour des investisseurs : Singapour en visite de prospection

Du 15 au 17 septembre derniers, à l'initiative du groupe Olam, une délégation d'une quinzaine d'entreprises affiliées à la Singapore Business Federation s'est rendue en Côte d'Ivoire. Conduits par M. Ranveer S. Chauhan, Vice-Président d'Olam Africa Business Group (à g.) et M. Cody Lee, directeur de la Singapore Business Federation, les hommes d'affaires singapouriens ont rencontré et échangé avec les autorités gouvernementales (notamment M. Moussa Dosso, ministre de l'Industrie (à d.) et M. Patrick Achi, ministre des infrastructures économiques) et les institutions promotrices de l'investissement en Côte d'Ivoire, dont le Centre pour la promotion des investissements (CEPICI) et la Chambre de commerce et d'industrie ivoirienne (CCI-CI). Etaient également présents les opérateurs économiques potentiellement intéressés par cette coopération Sud-Sud, l'échange avec Singapour, important pôle économique du Sud-est asiatique, constituant également une opportunité d'affaires pour les opérateurs économiques ivoiriens. Les patrons d'entreprises de la SBF, évoluant dans différents secteurs de l'industrie comme la grande distribution et l'agro-alimentaire, la finance, l'industrie pharmaceutique, le transport maritime, la sécurité ou encore



Autre presse

l'automobile, ont dit vouloir explorer les possibilités d'investissement dans le commerce, l'agro-alimentaire, l'électronique, l'éducation, les services financiers, la logistique portuaire, le transport aérien, la médecine, l'agriculture et les banques. Côté ivoirien, l'accent a été mis sur les potentialités de secteurs comme

les mines, les infrastructures, la formation professionnelle ou encore le tourisme. Dans le contexte de normalisation progressive de la situation socio-économique, cette visite reflète l'intérêt que la communauté d'affaires de Singapour porte à la Côte d'Ivoire. Gageons que bien d'autres suivront. /•

(Prix à la loupe)

Tous les mois nous mesurons notre pouvoir d'achat à partir d'une liste de courses composée de produits de consommation courante.

Pouvoir d'achat à la hausse

Entre juillet et septembre 2011, les prix sont restés identiques pour la majorité des produits du panier-test. Seuls le kilo de tomates, le pot de yaourt et le tube de dentifrice ont enregistré une variation à la baisse (respectivement - 49 %, - 13 % et - 4 %). Nous observons donc dans l'ensemble une amélioration du pouvoir d'achat puisque la valeur du panier test baisse de 4 %.

La rédaction

	Prix moyen Juillet 2011	Prix moyen Août 2011	Prix moyen Sept. 2011	Variation Juillet-Sept. 2011
Produits alimentaires				
Baguette de pain	150	150	150	0 %
Huile de palme (90 cl)	1 127	1 127	1 127	0 %
Eau minérale (1,5 L)	395	395	395	0 %
Café soluble (boîte de 200 g)	2 827	2 827	2 827	0 %
15 Œufs	1 900	1 900	1 900	0 %
Farine pâtisseries (1 kg)	575	575	575	0 %
Tomates (1 kg)	1 600	822	823	-49 %
Beurre (plaquette 200 g)	350	350	350	0 %
Filet de bœuf (1 kg)	6 657	6 313	6 313	-5 %
Carpe rouge (1 kg)	6 060	6 060	6 060	0 %
Laitue (1 bouquet)	247	247	247	0 %
Sucre morceaux (1 kg)	900	900	900	0 %
Yaourt nature sucré (1 pot)	265	300	300	13 %
Produits non-alimentaires				
Pâte dentifrice (1 tube)	850	850	820	-4 %
Savon de toilette (200 g)	408	408	408	0 %
Gasoil (1 L)	615	615	615	0 %
Essence (1 L)	774	774	774	0 %
Prix moyen du panier	25 699	24 612	24 584	-4 %

NEWS & co

Votre mensuel économique gratuit

Tél. : +225 22.51.04.72 Fax. : +225 22.51.04.73

Courriel : info@newseco-ci.com Site internet : www.newseco-ci.com

(Focus)

Le pont Henri Konan Bédié 27 MOIS D'UNE RIVE À L'AUTRE

“

Après quinze longues années d'attente, marquées par des écueils sociopolitiques et une recherche acharnée de financement, la ville d'Abidjan n'a jamais été aussi proche de se doter ENFIN de son troisième pont...

par Jean David Z. Kouassi

Les images de synthèse sont impressionnantes, que le rêve devienne réalité ! », « J'avoue que je n'y croyais plus », « C'est un moment historique que nous vivons... »... À la stupéfaction se mêlaient espoir et soulagement en ce jour du 7 septembre, lorsque sous le coup de 13 h 43 min, le président Alassane Ouattara qu'accompagnaient le premier ministre Guillaume Soro et l'ex-chef d'État Henri Konan Bédié, donnait le coup de départ des travaux du troisième pont. Mais quel parcours semé d'embûches, depuis la pose de la première pierre qui n'a pu déboucher au démarrage des travaux initialement prévu en 1999, jusqu'au bouclage du financement en juillet 2011 !

L'idée d'un troisième pont à Abidjan

Principal obstacle naturel entre les quartiers nord et sud de la ville d'Abidjan, la lagune Ébrié est actuellement traversée par deux axes routiers : le pont Félix Houphouët-Boigny à l'ouest, dont la construction remonte à la fin des années 50 et, à l'est, le pont Charles de Gaulle, inauguré en 1967. Alors que la population abidjanaise, estimée à plus de 5 millions d'habitants en 2011, ne cesse de s'accroître, la congestion de ces deux ouvrages saturés se manifeste aujourd'hui par de longs embouteillages aux heures de pointe.

Déjà inscrites dans les priorités de l'État ivoirien il y a plus d'une trentaine d'années, plusieurs implantations possibles d'un nouvel ouvrage (dont le doublement du

pont Félix Houphouët-Boigny) avaient été étudiées, avec pour objectif de désengorger le trafic sur les deux ponts existants et de desservir des quartiers résidentiels en fort développement où loge une majorité de ménages très motorisés et très mobiles.

Le projet de construction d'un pont à péage prendra forme dès juillet 1996, lorsque le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD), dans le cadre des « 12 travaux de l'éléphant d'Afrique » (du nom du programme de gouvernance du président Henri Konan Bédié) lancera un appel d'offres international pour la conception, la construction, l'exploitation et le financement de cet ouvrage. Dans la foulée de l'annonce des résultats désignant le groupement SETAO-BOUYGUES adjudicataire du projet le 24 avril 1997, une convention de concession est signée le 14 novembre de cette même année entre l'État et la société concessionnaire SOCO PRIM-SA (Société de construction du pont Riviera-Marcory dont l'État ivoirien détient 20 %, et le groupe Bouygues 80 %) pour 30 ans.

Le coût total du projet (qui prend en compte la construction de l'ouvrage et de l'échangeur, la modification des réseaux, le déplacement et le relogement des populations), évalué à environ 100 milliards FCFA, devait mobiliser des financements à la fois privés (pool bancaire mené par la Société Générale) et publics, avec une intervention importante des bailleurs de fonds : l'AFD et sa filiale PROPARCO (financement initial d'environ 15 milliards FCFA pour ces deux bailleurs), la BOAD (Banque ouest-africaine de développement), la BAD (Banque africaine



Le président Alassane Ouattara, accompagné du premier ministre Guillaume Soro et de M. Henri Konan Bédié, lors de la cérémonie de lancement des travaux, le 7 septembre 2011.

de développement), la DEG (Deutsche investissements und entwicklungsgesellschaft), et la SFI (Société financière internationale).

De type BOT (Build operate and transfer), le plan de financement du projet comportait d'une part, un apport en fonds propres des actionnaires de la société concessionnaire (SOCOPRIM SA) de l'ordre de 30 % du coût global, et d'autre part, des emprunts souscrits par cette dernière auprès de diverses institutions financières, assortis d'un mécanisme de garanties.

Signes de la détermination des promoteurs et du gouvernement d'alors à rendre effective la construction du troisième pont, le déguerpissement et le recasement des populations riveraines de la zone de travaux, avaient été effectués, tout comme la pose de la première pierre de l'ouvrage, dès 1999.

Les crises sociopolitiques, comme des pavés dans la lagune

Le coup d'État de décembre 1999 remettant en cause tous les plans et investissements en cours dans le pays, les grues et pelleuses convoyées pour les travaux sont rangées, et le projet suspendu dès janvier 2000. Alors que certains bailleurs de fonds semblent vouloir se désengager, les négociations reprennent avec le nouveau gouvernement issu des élections présidentielles d'octobre 2000.

En juin 2001, une réunion des bailleurs de fonds avec le concessionnaire permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet et les réévaluations nécessaires à sa réalisation. Un nouveau dossier est présenté aux investisseurs 5 mois plus tard, suscitant diverses critiques liées notamment au montant du projet, réévalué à la hausse. Dans sa nouvelle proposition, Bouygues prévoit entre autres un changement de technique et l'utilisation de nouveaux matériaux (plus d'éléments métalliques), mais le groupe français se voit reprocher un manque de clarté quant au choix des dites techniques et au calcul des nouveaux coûts.

De plus, l'étude « actualisée » du trafic présentée par le concessionnaire ne convainc pas les bailleurs de fonds, qui la jugent très insuffisante, car reposant sur des données peu fiables. Le nouveau dossier transmis en mars 2002 par le groupe Bouygues ne rencontre guère plus de succès et le constructeur français se retrouve en passe de perdre son marché au profit de la China National Overseas Engineering Corp (COVEC), malgré les 16 milliards FCFA déjà investis (études, relocalisation des populations, coûts de démarrage du chantier, etc.). Le gouvernement d'alors juge en effet que les techniques proposées par le constructeur français sont trop coûteuses comparées à l'offre de la COVEC. Mais les échanges avec l'entreprise chinoise n'auront pratiquement jamais lieu et Bouygues se verra confirmé maître d'ouvrage. Malheureusement, la rébellion armée de septembre 2002 et son corollaire de troubles sociopolitiques ajournent une nouvelle fois le projet.

Un bouclage financier difficile à mettre en place

« Le coût du projet est revu à la hausse et les intervenants délaissent l'option BOT au profit d'un partenariat de type public-privé »

À la faveur de l'Accord politique de Ouagadougou (2007), qui semble augurer d'un dégel de la situation sociopolitique, les discussions entre le gouvernement, les bailleurs de fonds et le concessionnaire reprennent en juin 2008, avec pour objectif de trouver les financements nécessaires au démarrage effectif des travaux. Tandis que le coût du projet est revu à la hausse (149 milliards FCFA au lieu des 100 milliards FCFA initialement prévus), en raison de la nouvelle conjoncture mondiale marquée par l'augmentation du prix du baril de pétrole, les intervenants délaissent l'option BOT au profit d'un partenariat de type public-privé. Le ministre de l'Économie et des Finances Charles Diby Koffi précisera d'ailleurs à cette occasion : « Il ne s'agit plus pour l'État de gérer seul le risque, mais l'État en s'engageant, doit permettre au secteur privé de venir en complément de ses ressources ».

En effet, à l'issue des discussions, il est décidé que le financement du projet prendra la forme d'une contribution de l'État de Côte d'Ivoire (à hauteur de 33 %), complétée de financements à long terme proposés par le concessionnaire et des fonds et institutions de développement.

Pour sa part, le gouvernement ivoirien s'est employé à mobiliser les ressources nécessaires en vue d'entamer les travaux, à travers le marché financier régional d'une part, et des entrées d'impôts, de l'autre. Ainsi, en plus des 21,65 milliards FCFA collectés dès le 1er semestre 2010 au titre de la TSU (Taxe spécifique unique sur les produits pétroliers), l'État de Côte d'Ivoire a récolté au cours de la même année 21 milliards FCFA à la suite de l'appel à l'épargne publique lancé par le Trésor. Les 8 milliards FCFA restants, représentant le reliquat de sa quote-part dans le financement du projet, seront également obtenus par le même procédé d'emprunts obligataires.

Un coup de pouce salvateur de la part des bailleurs de fonds

« La concrétisation de ce projet témoigne d'un regain de confiance des bailleurs de fonds »

Un temps évoquée, l'éventualité d'un financement par des fonds saoudiens n'a jamais abouti, ces derniers ayant préféré se tourner vers d'autres projets d'infrastructures. La contribution financière privée nécessaire à la poursuite de ce projet a d'abord été sous-régionale, avec l'octroi par la BOAD et la BIDD en mars et juin 2009, d'appuis financiers à hauteurs respectives de 14 milliards FCFA et 8 milliards FCFA. En juillet 2011, à l'issue d'une réunion décisive tenue à Abidjan, un pool financier s'est constitué, qui a abouti au bouclage définitif de l'enveloppe budgétaire destinée à transformer le projet en chantier. Ainsi, à la suite de la BOAD et de la BIDD, dont les contributions s'établiront finalement à 22,3 milliards FCFA et 11,9 milliards FCFA, le couple BAD-FMO (Société néerlandaise pour le financement du développement) mettra sur la table 29,5 milliards FCFA. Quant au Marocain Medi Capital (Groupe BMCE), il interviendra à hauteur de 9,8 milliards FCFA. Les 37,39 milliards FCFA constituant le solde du financement seront couverts par le concessionnaire Bouygues et des partenaires comme UBA (Nigeria).

On peut affirmer que la concrétisation de ce projet témoigne d'un regain de confiance des bailleurs de fonds à l'endroit de la Côte d'Ivoire, qui sort de plusieurs mois d'une grave crise sociopolitique l'ayant placée à l'écart du marché financier.

Un ouvrage historique aux caractéristiques impressionnantes

« Le futur pont aura une longueur appréciable de 1 600 m sur la lagune qui lui permettra de faire la jonction entre les communes de Marcory et de Cocody Riviera »

Les conditions financières étant désormais réunies, le lancement des travaux du premier pont à péage de la sous-région et du premier échangeur à trois niveaux d'Afrique a été effectué en grandes pompes lors de la cérémonie qui s'est tenue à Abidjan le 7 septembre dernier.

À cette occasion, l'ouvrage, dont les caractéristiques annoncées sont impressionnantes, a été baptisé Henri Konan Bédié, du nom de l'ex-chef d'État, à l'origine de la mise en œuvre du projet.

Le futur pont aura une longueur appréciable de 1 600 m (soit plus de 3 fois la longueur du pont de Gaule et plus de 4 fois celle du pont Félix Houphouët-Boigny) sur la lagune qui lui permettra de faire la jonction entre les communes de Marcory et de Cocody Riviera. La plus grosse partie du chantier comportera une digue de 500 m sur laquelle sera construite la station de péage. Large de 28 m, le pont Henri Konan Bédié offrira un passage de deux fois trois voies avec un trottoir de 3 m.

La réalisation de cet ouvrage implique celle de deux axes routiers de part et d'autre du pont : longue de 2 700 m, la partie nord, côté Riviera, part du Boulevard François Mitterrand, à hauteur de l'École nationale de police, et se poursuit jusqu'en bord de lagune. La partie sud, elle, relie le bord lagunaire côté Marcory au Boulevard Valéry Giscard d'Estaing. Longue de 2 000 m, elle se raccorde à un échangeur à trois niveaux composé de six ponts.



Le futur pont sera 3 fois plus long que le pont de Gaule.

Au final, il s'agira d'une liaison nord-sud d'environ 7 km qui permettra de fluidifier la circulation dans la capitale économique, dont la croissance ne semble pas prête de s'arrêter.

Comme pour rassurer sur la détermination des nouvelles autorités à mener ce projet à bien, le ministre des Infrastructures Économiques, Patrick Achi, a affirmé que « La construction de ce pont ne connaîtra pas d'arrêt parce que l'avance nécessaire au démarrage des travaux, réclamée par le concessionnaire a déjà été payée et les autres échéances seront respectées ».

La question qui pourrait fâcher

« À terme, ce sont environ 56 000 véhicules qui devraient fréquenter quotidiennement ce pont »

L'usage du pont Henri Konan Bédié, qui devrait être inauguré en décembre 2013 après 27 mois de travaux, ne sera pas pour autant gratuit malgré la joie et le soulagement que l'on pouvait lire sur le visage des automobilistes ivoiriens au démarrage des travaux. La traversée coûtera 700 FCFA aux automobilistes, un montant proche de celui arrêté lors des simulations en 1997 (650 FCFA la traversée avec possibilité d'indexation en cas d'inflation).

Pour M. Olivier Bonin, directeur général adjoint de Bouygues construction, l'automobiliste, malgré ce coût, pourra faire des économies, surtout quand on sait que le coût du carburant actuel est de 700 FCFA le litre. Il poursuit en indiquant qu'un système d'abonnement sera aussi proposé pour réduire les frais des automobilistes. À terme, ce sont environ 56 000 véhicules qui devraient fréquenter quotidiennement ce pont.

De nombreux autres chantiers en perspective

« Les travaux du prolongement de l'autoroute du Nord, entre Singrobo et Yamoussoukro, devraient être livrés dans le courant de l'année 2012 »

Le démarrage effectif des travaux du pont Henri Konan Bédié marque le point de départ d'une série de grands projets, comme l'autoroute Abidjan - Grand-Bassam (23,3 Km), estimée à 40 milliards FCFA, la réalisation du pont enjambant le fleuve de la Marahoué, ainsi que d'autres travaux de voirie à Abidjan et dans l'intérieur du pays.

À court terme cependant, les travaux du prolongement de l'autoroute du Nord, sur le tronçon Singrobo-Yamoussoukro (environ 87 km) et ceux du pont de Jacquville (570 m sur la lagune Ébrié) qui ont eux aussi été retardés, devraient connaître un coup d'accélérateur pour être livrés dans le courant de l'année 2012. /•

Le Pont Henri Konan Bédié en chiffres

Coût total du projet :
149 milliards FCFA
Contribution ivoirienne :
50 milliards FCFA
Contribution des bailleurs de fonds privés :
62 milliards FCFA
Contribution du concessionnaire et de ses partenaires :
37 milliards FCFA
Délai d'exécution des travaux :
27 mois
Nombre d'emplois pendant les travaux :
800
Nombre d'emplois permanents :
200
1^{er} échangeur d'Afrique à trois niveaux.

(Secteur)

CÔTE D'IVOIRE/GHANA : LE MATCH DU CACAO

La campagne cacao 2010-2011 a battu tous les records en Afrique de l'Ouest (qui représente près de 70 % de la production mondiale). Tandis que le Ghana poursuivait sa progression et passait la barre symbolique du million de tonnes, la Côte d'Ivoire, elle, a totalisé l'un de ses meilleurs scores à ce jour, obtenant une récolte estimée à plus de 1,5 million de tonnes. La lutte pour le leadership de la production cacaoyère devenant de plus en plus serrée entre ces deux nations, une question se pose : combien de temps le pays des éléphants restera-t-il le premier producteur mondial d'or brun ? Petit aperçu des deux forces en présence.

par Jean-Jacques YAO

« Près de 10 ans après sa libéralisation, plombée par une corruption et une mauvaise gestion endémiques, le secteur du cacao ivoirien a plus que jamais besoin d'une réforme de fond »

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire occupe la place de premier producteur mondial de cacao depuis 1977, et bien que la qualité de ses fèves et de son système productif soit régulièrement critiquée, vient envers et contre tout d'enregistrer une performance record. Cependant, le principal défi pour tout pays producteur reste le renouvellement de vergers en fin de vie, comme en attestent les exemples de l'Amérique latine, Sao-Tomé-Et-Principe, et du Ghana qui ont perdu leur place de leaders sur le marché à cause du vieillissement de leurs vergers. La Côte d'Ivoire, qui rencontre les mêmes problèmes, pourra-t-elle encore longtemps continuer à mener la danse ?

Car il faut bien le reconnaître, près de 10 ans après sa libéralisation, plombée par une corruption et une mauvaise gestion endémiques, le secteur du cacao ivoirien a plus que jamais besoin d'une réforme de fond. Les cacaoiculteurs ont pris l'habitude de ne plus rien attendre ou presque de l'État, progressivement supplanté

par les multinationales qui se retrouvent désormais sur le devant de la scène, fournissant l'essentiel de la formation et des financements et approvisionnant les vergers en nouvelles variétés. L'impression persistante que l'État ne les rétribue pas à leur juste mesure pousse en outre de nombreux paysans à abandonner tout scrupule et opter pour la contrebande.

Koffi, fermier à Maféré, résume les choses ainsi : « Quand ça se passe mal à la maison, au bout d'un moment tu finis par aller voir ailleurs... » La contrebande permet en effet aux paysans de tirer de meilleurs revenus de leur cacao, puisque les pays non-producteurs comme le Burkina et le Mali voisins et même le Ghana, pourtant deuxième producteur mondial, leur achètent les précieuses cabosses à un prix supérieur et garanti, contrairement à l'État de Côte d'Ivoire. Pourtant, il y a encore deux ans, c'est du Ghana vers la Côte d'Ivoire que s'effectuait le trafic transfrontalier. Le détournement de la production ivoirienne en direction du Ghana s'est encore aggravé



Studio Label Foto

début 2011, avec le gel des exportations imposé par Alassane Ouattara pendant la crise post-électorale, au point que certains producteurs ont vendu jusqu'à la moitié de leur récolte au Ghana. On estime ainsi que ce sont entre 100 et 300 000 t de cabosses qui auraient passé la frontière illégalement par les voies de sortie de Kunfao, Agnibilékrou et Abengourou.

Depuis quelques mois cependant, les autorités semblent prendre les devants. « Quand on est confronté à un problème structurel, il faut trouver une solution structurelle », a ainsi déclaré le ministre ivoirien de l'agriculture, Mamadou Sangafowa Coulibaly, suggérant par là que des réformes adaptées devraient permettre au système ivoirien de se rapprocher de ce qui se fait au Ghana.



PCM
ENSEMBLIER

01 BP 22 Abidjan
Tel : 21 26 68 07
Fax : 21 26 37 95
www.pcm-ensemblier.com

Web : www.pcm-ensemblier.com
E-mail : info@pcm-ensemblier.com

Projets clés en main
Bâtiments industriels et tertiaires
Process agro-industriel
Electricité et automatisme
Tuyauterie industrielle
Bureau d'étude





Laiteries



Traitement, manutention et stockage du cacao



Transformation du cacao



Traitement et transformation du grain



Chaudières

(Secteur)

En ce qui concerne la contrebande, début août, Fadi Ouattara, préfet du département d'Abengourou (région où l'on observe un important trafic illicite, en raison de sa proximité avec le Ghana), a clairement mis en garde les coopératives : « Toute coopérative impliquée dans la fuite de notre cacao vers le Ghana sera poursuivie par la justice. Parce que cela s'appelle crime économique. Ensuite, son agrément lui sera retiré purement et simplement ».

M. Ouattara a également signé l'arrêté 69, pris par l'État ivoirien le 22 septembre dernier, et portant création d'un comité de suivi départemental de surveillance des frontières, en vue de l'organisation d'un atelier intitulé « corridor de sécurité ».

Cet atelier, qui regroupe 250 personnes, devrait impliquer tous les acteurs de la filière issus des 3 régions frontalières du Ghana que sont le Sud Comoé, le Moyen Comoé et le Zanzan. Sous le patronage du premier ministre, il sera parrainé par le ministre de l'Intérieur, et présidé conjointement par le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Économie et des Finances. Objectif : sensibiliser les populations aux effets néfastes de la contrebande et expliquer que celle-ci constitue un manque à gagner pour l'État ivoirien. « Nous sommes en train de prendre des mesures pour que notre cacao n'aille plus au Ghana : on verra qui va détrôner son ami », plaisante M. Bilé, président du Comité d'organisation de cet atelier.

Ghana

« Si mon père ou ma mère avaient cultivé le cacao dans de telles conditions, je les aurais encouragés à frauder ! »

Lorsque la Côte d'Ivoire a détrôné le Ghana sur le marché du cacao en 1977, l'actuel numéro 2 mondial était alors aux prises avec des crises politiques à répétition, ses vergers souffraient d'un vieillissement généralisé et ses paysans gagnaient à peine de quoi vivre. Une situation qui rappelle ce que la Côte d'Ivoire a vécu ces dix dernières années.

Remonter la pente fut long et difficile. Sous la pression du Fonds monétaire international, le gouvernement Rawlings revit la rémunération des paysans à la hausse et ceux-ci purent vendre leur production à des prix plus proches du prix d'achat international, ce qui eut pour effet d'atténuer le phénomène de contrebande.

Comme l'expliquait alors Rawlings : « Si mon père ou ma mère avaient cultivé le cacao dans de telles conditions, je les aurais encouragés à frauder ! ». Le Bureau du cacao du Ghana, ou Cocobod (Ghana Cocoa Marketing Board),

structure étatique composée de banquiers, d'économistes et de représentants des planteurs de cacao, opéra donc des réductions drastiques de ses effectifs (100 000 hommes en 1985, contre seulement 10 000 en 1995) et réduisit les taxes sur le cacao, tout en conservant un prix bord-champ fixe et en réservant le monopole de l'achat à l'État, à travers la Produce Buying Company (PBC), société affiliée au Cocobod et détenant près des deux tiers du marché.

Les deux atouts majeurs du Ghana sont la stabilité et la démocratie. Le Cocobod, en place depuis 1947, se charge d'assurer un revenu minimum garanti aux paysans par le biais du Producer Price Review Committee (PPRC), un comité constitué d'officiels du Cocobod et de

« Quand une démocratie fonctionne, aucun homme politique ne peut ignorer un secteur qui emploie le quart de son électorat »

représentants des agriculteurs, du gouvernement et des Compagnies d'achat sous licence (Licence Buying Company), qui détermine les prix bord-champ, et négocie avec les acheteurs dans l'intérêt des producteurs. Mais c'est sans doute la stabilité de l'environnement politique qui est à l'origine du redressement spectaculaire de la filière cacao au Ghana, car l'exercice harmonieux de la démocratie, s'il a permis de renforcer les institutions, a également replacé les besoins des planteurs au centre des préoccupations. Quand une démocratie fonctionne, aucun homme politique ne peut ignorer un secteur qui emploie le quart de son électorat, raison pour laquelle il apparaîtrait politiquement suicidaire de réduire les revenus des planteurs.

En 1957, Félix Houphouët-Boigny, alors ministre d'État du gouvernement français sous la IV^e République, prenait le pari avec Kwame Nkrumah, premier ministre du jeune Ghana indépendant, que sous les 10 ans, la Côte d'Ivoire, avec l'aide de la France, aurait dépassé tous ses voisins sur le plan du développement économique et social.

Depuis lors, les deux nations jumelles ont eu des histoires étrangement similaires, nourries par une certaine rivalité qu'incarne de façon emblématique la lutte pour le titre de champion du cacao. En témoigne la déclaration de Tony Fofé, directeur général du Cocobod, interrogé à propos de la saison cacaoyère 2010-2011 : « Alors que nous totalisons un peu plus de 1 million de tonnes, la Côte d'Ivoire réalise 1,4 million de tonnes, mais nous essayons de rattraper ce niveau et, peut-être, de le dépasser pour revenir à notre ancienne position de premier producteur mondial de cacao ». Une déclaration qui n'est pas du goût de tous, puisque certains acteurs de la filière ivoirienne contestent les chiffres annoncés par le Cocobod, estimant que le Ghana n'a fait que profiter des fuites du cacao ivoirien à la frontière est.

La question revient donc sans cesse : « Qui est le meilleur ? ». Voyons plutôt comment chaque pays gère les prix, la qualité des fèves, les produits phytosanitaires, les maladies de verger et la gouvernance.



Récoltez les fruits
de vos investissements publicitaires

L' Agence des idées

- . Audit & positionnement de marque
- . Conseil, marketing, communication
- . Création, design, graphisme
- . Édition on & off line
- . Relations publiques, presse
- . Multimédia
- . Communication sonore
- . Évènementiel

Tél. : 22 41 45 62 - Fax : 22 41 45 99
email : magie@agence-efees.com

(Secteur)

« Ces hommes, premiers maillons de la chaîne de production, sans lesquels rien ne serait possible, vivent-ils seulement décemment ? »

Gestion de la filière

Prix

En septembre 2010, pour lutter contre la contrebande à destination de la Côte d'Ivoire et atteindre l'objectif du million de tonnes prévu à l'horizon 2012, le gouvernement ghanéen a augmenté de 33 % le prix du cacao acheté au producteur, fixant celui-ci à 1 087 FCFA/kg. Le 1er octobre 2010, la campagne café-cacao s'ouvrait à San Pedro. Gilbert Anoh N'Guessan, alors président du Comité de gestion de la filière café-cacao (CGFCC), déclarait dans la foulée que la Côte d'Ivoire pratiquerait le même ordre de prix bord-champ que son rival voisin. « *Si le Ghana peut le faire, qu'est-ce qui vous fait penser que nous ne le pourrions pas ?* », déclarait-il alors aux journalistes. A la différence près que le prix annoncé par les autorités ivoiriennes était indicatif, tandis que celui du gouvernement ghanéen correspondait à un prix garanti. Au cours des 12 mois qui suivirent, les paysans ghanéens reçurent donc la somme annoncée au centime près pour chaque kilo de cacao vendu, tandis qu'en Côte d'Ivoire, le prix bord-champ hebdomadaire moyen atteignait son maximum à la mi-décembre, plafonnant à 890 FCFA/kg, loin des 1 100 FCFA annoncés. « Ces dix dernières années, il n'y a eu aucun plan de financement de la filière et les prix annoncés n'ont jamais été respectés. On nous a parlé de 1 100 FCFA/kg, mais à côté de ça notre récolte pouvait être ramassée jusqu'à 650-700 FCFA/kg », explique un planteur de la région d'Abengourou.

Qualité

En raison de la qualité supérieure de ses fèves, chaque tonne de cacao ghanéen bénéficie d'une surcote sur les bourses des matières premières, à l'inverse de la Côte d'Ivoire qui elle, subit une décote. Le bonus sur le cacao ghanéen est actuellement de l'ordre de 500 dollars américains. Cela signifie que le Ghana peut gagner plus tout en produisant moins, grâce à l'instauration de contrôles-qualité rigoureux (pas moins de 3 entre le champ et le port) qui limitent fortement toute possibilité de fraude. Le Comité de gestion de la filière café-cacao a bien tenté d'instaurer des procédés similaires pour la saison 2010-2011, mais l'initiative a d'abord été ajournée, puis purement et simplement annulée à cause de la crise post-électorale.

Gouvernance

La libéralisation de la filière café-cacao opérée en Côte d'Ivoire à la fin des années 90 a consacré l'apparition d'une multitude de structures aux intérêts divergents (Bourse du café et du cacao – BCC –, Fonds de développement



Studio Label Foto

et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao – FDPCC –, Fonds de garantie des coopératives café-cacao – FGCCC –, Autorité de régulation du café et du cacao – ARCC), acteurs intermédiaires aux statuts légaux douteux et au fonctionnement opaque. Conséquence de cette politique : au lieu de réduire le poids de la bureaucratie sur le quotidien des producteurs, la complexité et les coûts de fonctionnement de ces institutions ont au contraire contribué à l'accentuer. Les nouvelles autorités ont promis de mettre fin aux différents abus et d'opter pour une gestion du secteur plus conforme aux besoins des paysans, qui pourrait se traduire par l'adoption d'une structure unique.

Au Ghana, l'État apparaît au contraire comme le principal intermédiaire entre les acheteurs et les producteurs, et les bureaucrates peuvent user de leur influence dans l'intérêt des paysans. Dans la mesure où lesdits bureaucrates seraient tentés de penser d'abord aux bénéfices qu'ils peuvent engranger, le risque de détournement subsiste néanmoins, comme nous l'explique Orla Ryan dans son ouvrage *Les Nations du chocolat* : « Le système ghanéen manque de transparence. La façon dont est calculée la part qui revient aux cultivateurs et les charges dont ceux-ci doivent s'acquitter ne sont pas claires ».

Les maladies de verger

D'un point de vue historique, la filière cacao a du faire face à trois menaces majeures : les incendies de forêt à grande échelle (comme au Ghana dans les années 80), le vieillissement du verger et les fléaux comme le swollen shoot, maladie virale du cacaoyer transmise et transportée par la cochenille (sorte de puceron). Le swollen shoot a causé de graves dégâts à Yamoussoukro, et dans les régions de Sinfra et Bouaflé, où l'on estime que les pertes de production dues à la maladie varient entre 40 et 100 %. Près de 8 600 ha de cacaoyers ont été

détruits ou réduits en jachère rien qu'à Sinfra et Bouaflé. Le virus se déplacerait actuellement vers l'ouest du pays. Le Ghana dispose d'une structure de contrôle du swollen shoot, qui concentre l'essentiel de son action sur 41 plantations de la boucle du cacao. En Côte d'Ivoire, ce sont des organismes comme le FIRCA (Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole), le CNRA (Centre national de recherche agronomique) et l'Anader (Agence nationale d'appui au développement durable) qui sont censés prendre en charge la veille et la sensibilisation concernant le swollen shoot, mais il semble qu'il n'y ait guère d'action engagée dans le sens d'une réelle lutte contre cette maladie de verger dévastatrice. En février 2008, les autorités ont commandé une étude de 800 000 FCFA préalable au lancement d'une action d'envergure or, à ce jour, les résultats de cette étude n'ont jamais été publiés...

Produits phytosanitaires

Les autorités ivoiriennes fournissent gratuitement les planteurs en pesticides, mais ceux-ci ne couvrent que 20 % du parc cacaoyer national. Concernant la campagne 2010-2011, la distribution s'est effectuée trop tardivement pour avoir un réel impact, un fait encore aggravé par le blocus de la crise post-électorale. Au Ghana, le Cocobod sensibilise activement les paysans à l'entretien des plantations, et des agents affiliés viennent régulièrement pulvériser les cultures. Ce type de prise en charge permet d'éviter les détournements et implique que seuls les experts sont habilités à traiter les cacaoyers. Malgré cela, dans un pays comme dans l'autre, il n'est pas rare de retrouver les pesticides gouvernementaux en vente libre sur les marchés.

Transparence

En août dernier, après dix mois de campagne, le Ghana validait officiellement une récolte de plus de 1 004 194 tonnes. Le Cocobod a immédiatement rendu ce chiffre public, et abondamment communiqué à travers la presse, s'auto-congratulant et félicitant les planteurs ghanéens pour ces excellents résultats. Les membres de cette structure, médiatiquement très actifs, n'hésitent jamais à informer leurs audiences sur les cours des exportations de cacao et confèrent une crédibilité et une visibilité internationale au secteur du cacao ghanéen.

La Côte d'Ivoire n'est pas logée à la même enseigne. Il n'a pour l'heure été fait aucun commentaire sur cette saison pourtant exceptionnelle et les journalistes s'intéressant de près ou de loin à la filière du cacao sont toujours considérés avec suspicion. Si le Comité de gestion de la filière café-cacao dispose de deux sites Internet, sur le premier on ne trouve que peu d'informations... Quant au second, il est « bientôt disponible ! » depuis presque 3 ans. Le site de la Bourse du café et du cacao, lui, ne dispose de statistiques cacaoyères que pour la saison 2006-2007 : c'est dire si l'information se fait rare.

« Les nouvelles autorités ont promis de mettre fin aux différents abus et d'opter pour une gestion du secteur plus conforme aux besoins des paysans, qui pourrait se traduire par l'adoption d'une structure unique »

En guise de conclusion

Être numéro 1, c'est bien, mais cela vaudrait parfois le coup de se demander ce que l'on gagne à l'être, et surtout à quel prix et dans quelles conditions on conserve sa position de leader. La Côte d'Ivoire ne maîtrise guère les cours mondiaux du cacao : elle en est même totalement tributaire, et la plupart des Occidentaux accros aux barres chocolatées ignorent que la matière première de leur péché mignon provient de Côte d'Ivoire. Ainsi, la principale réflexion que l'on pourrait se faire concernant la production de cacao, que ce soit en Côte d'Ivoire ou au Ghana, ne porte peut-être pas tant sur la quantité produite que sur la qualité de vie de ses principaux artisans. Ces hommes, premiers maillons de la chaîne de production, sans lesquels rien ne serait possible, vivent-ils seulement décemment ? En Côte d'Ivoire, les trois quarts de la population rurale vivent en-dessous du seuil de pauvreté (600 FCFA par jour), et leur situation n'est pas plus enviable au Ghana.

La vraie question n'est donc peut-être pas tant de savoir qui produit le plus de fèves, mais plutôt si les producteurs de ces fèves vivent dans des conditions décentes. « *Après deux-trois mois de campagne, le producteur n'a plus rien dans sa poche* », déplore Bilé Bilé, coordinateur du CRAP-CC (Coordination pour la relance des activités des producteurs de café-cacao) pour la région du Moyen Comoé et président de coopérative. « Comment imaginer que ceux qui produisent la première richesse du pays soient traités ainsi ? Le résultat, c'est que depuis un certain temps, beaucoup de fermiers commencent à délaisser leurs plantations pour se tourner vers l'hévéa, bien plus rentable. Il faut que le gouvernement accorde de meilleurs prix aux planteurs et surtout des prix fixes, qui nous permettent de voir un peu venir, car le train de vie a changé : tout est beaucoup plus cher... Pour l'instant, on nous achète le cacao 750 FCFA/kg, mais nous attendons octobre et la nouvelle campagne avec impatience, car nous savons que le président Ouattara apportera toute l'attention nécessaire au monde agricole. »

Dans cette optique, le ministre de l'Agriculture a déjà déclaré que dans le cadre de la professionnalisation du secteur agricole, les paysans ivoiriens auraient bientôt un statut, et percevraient « au moins 50 % du prix affiché au niveau international », contre 20 à 30 % actuellement. On peut espérer que cette fois, les promesses n'engageront pas que ceux qui veulent y croire. /•

(Entreprise)

Formation continue : LE DROIT AU PERFECTIONNEMENT

Heureuse initiative du gouvernement ivoirien, le dispositif de formation professionnelle instauré au début des années 90, permet aux salariés d'une entreprise de bénéficier d'un complément de formation répondant aux exigences et aux évolutions du marché du travail. Dans un monde en perpétuelle évolution, la formation continue apparaît donc plus que jamais comme un gage de compétitivité.

par **Elvis Kodjo**

“I”

éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation et un éducateur à la fois sévère et dangereux ». Cette pensée de Paul Valéry révèle bien à quel point la remise en cause personnelle et professionnelle est permanente ici-bas. Les gestionnaires d'États et d'entreprises l'ont bien compris, qui un peu partout dans le monde, ont élaboré un concept de formation professionnelle continue permettant aux salariés de rafraîchir leurs connaissances et, surtout, de les adapter à l'évolution du monde.

C'est dans cette optique qu'en 1991, le gouvernement ivoirien, en 1991, à la faveur de la mise en œuvre du Programme de valorisation des ressources humaines (PVRH), s'est doté d'un dispositif de formation professionnelle au cœur duquel se trouve le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP). Structure de conception, d'organisation et de gestion de la formation professionnelle, le FDFP oriente, impulse et met en œuvre la politique de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage en Côte d'Ivoire. Dans cette perspective, cet organisme gère la taxe d'apprentissage qui équivaut à 0,5 % de la masse salariale de l'entreprise, la taxe additionnelle à la formation professionnelle continue (1,5 %), et divers autres fonds dédiés à la formation professionnelle.

La formation professionnelle continue, qui peut être définie sommairement comme le fait d'apprendre et de capitaliser les connaissances et les pratiques liées à un métier précis, s'impose en effet à toute entreprise via le décret N° 96-285 du 3 avril 1996. Elle peut être menée à l'initiative de l'employeur ou à la demande du travailleur, moyennant certaines conditions. L'entreprise désireuse de confier ses plans de formation au FDFP doit tout d'abord être à jour de ses cotisations vis-à-vis de l'État ivoirien. Autre condition à remplir : avoir déclaré l'ensemble de son personnel à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Enfin, avec l'accord du directeur général et préalablement à toute démarche auprès du FDFP, la structure demandeuse se doit d'identifier les besoins en formation des ressources humaines qui entrent dans le cadre du développement de l'entreprise.

Venant en complément de la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle continue permet à l'entreprise de s'adapter aux contingences et aux évolutions du marché. Les indicateurs en la matière sont significatifs, puisque les annuaires statistiques du FDFP révèlent une évolution continue. Ainsi, dès les dix premières années de mise en œuvre de ce programme, le nombre d'entreprises bénéficiaires a été multiplié par six, voire dix.



Studio Label Foto

Les spécialistes expliquent cette dynamique par les défis majeurs auxquels sont confrontées les entreprises, les mutations technologiques et l'intensification de la concurrence, les incertitudes et les fluctuations économiques notamment. Autant de facteurs qui ont fait prendre conscience à ces structures de la nécessité de s'appuyer sur de nouvelles logiques et pratiques de gestion des ressources humaines, dont la formation continue.

Le dispositif mis en place repose en partie sur des cabinets ou instituts de formation, travaillant pour certains, en synergie avec de grandes écoles (groupes Loko, Pigier ou CEFIAT). La formation complémentaire se base sur un approfondissement des connaissances relatives au métier du client, dans des domaines variés : management et ressources humaines, comptabilité-finances, fiscalité, marketing vente, informatique, anglais...

Selon la loi en vigueur, tout travailleur est en droit de bénéficier de la formation professionnelle continue, à sa demande ou à l'initiative de l'employeur. Le coût est à la charge de l'employeur qui, pour ce faire, est autorisé depuis 1993 à conserver la moitié de sa cotisation au FDFP afin de financer son plan de formation.

L'élaboration de ce plan doit procéder d'une analyse préalable des besoins en formation, la formation quant à elle, répondant à un double objectif : d'une part, permettre aux salariés de s'adapter aux changements structurels et aux modifications des conditions de travail suscitées par l'évolution technologique et organisationnelle du marché du travail, et d'autre part, permettre de déterminer et d'assumer les innovations et les changements à mettre en place pour assurer le développement de l'entreprise.

Les critères d'admission des travailleurs au perfectionnement continu sont déterminés par l'employeur, en liaison avec les organismes de formation professionnelle continue. /•

Contacts utiles

FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Boulevard Valéry Giscard d'Estaing à Treichville
Tél. : 21 75 05 39 / 21 75 05 05
Fax : 21 75 05 76 / 21 75 05 92

PIGIER CÔTE D'IVOIRE
Boulevard de la République au Plateau
01 BP 1585 Abidjan 01
Tél. : 20 303 500
Fax : 20 226 764
Courriel : pigierci@pigierci.com

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TECHNOLOGIE LOKO
Rue des Bahias à Marcory
Tel: 21 75 29 90 / 21 75 29 88
Courriel : infos@groupe.loko.com

GROUPE CEFIAT
Avenue Crosson Duplessis au Plateau, Immeuble Nogués
2^e étage
05 BP 1144 Abidjan 05
Tel : 20 21 01 21
Fax : 20 21 01 20.

PIGIER 
Côte d'Ivoire
L'Université des métiers

✦ Espace collaboratif,



Microsoft Live@edu
(solution de messagerie et de travail en ligne pour les étudiants)

✦ Un centre de documentation numérique dédié à la recherche

✦ Un laboratoire de langues

PIGIER Côte d'Ivoire va au LMD avec tous ses atouts



Tél.: (225) 20 303 500
Fax: 20 226 764
www.pigierci.com
E-mail: pigierci@pigierci.com

(Spot)

JEAN-PATRICK ÉHOUMAN : PROFESSION ÉLECTRON LIBRE

Nom : Éhouman. Prénom : Jean-Patrick. Âge : 30. Ce tout jeune entrepreneur compte déjà de belles réalisations à son actif. Activiste et socio-web entrepreneur, il est notamment le fondateur d'Akendewa, ONG et lab-tech à vocation didactique et indirectement humaniste, puisque l'association « aimerait voir naître un environnement dans lequel les internautes utilisent les possibilités offertes par Internet pour améliorer leur vie ». Leitmotiv de cet électron libre : « If I can't change the world, I'll improve some lives ». Et il semble bien parti !

par Elodie Vermeil

a Un homme pressé

au premier abord, Jean-Patrick n'est guère causant. On sent qu'il prend sur lui, que son esprit hyperactif est pris dans d'autres toiles, d'autres obligations, d'autres projets... au service de... la toile. Ivoirienne en particulier.

Né en 1981 dans la région d'Aboisso où il passe une partie de son enfance, « JP » effectue ses études au Collège moderne du Plateau, avant d'intégrer le Lycée de garçons de Bingerville. Fait significatif pour l'initiateur du BarCamp Abidjan, il s'engage dans la vie associative dès le collège, via le Club scientifique qui propose une initiation aux calculs mathématiques avancés ainsi qu'une prise en main des outils informatiques en partenariat avec le Centre culturel français.

Son baccalauréat en poche, il quitte la Côte d'Ivoire pour aller rejoindre sa famille à Poitiers, où il entame un DEUG MIAS (Mathématiques et informatique appliqués aux sciences), avant de s'orienter vers un DUT en génie électrique et informatique industriel. Parallèlement, il travaille bénévolement comme formateur bureautique et internet dans une association. Ensuite, direction Dublin pour un stage de plusieurs mois sur la micro-électronique et ses applications innovantes, dans un laboratoire Intel.

C'est à ce moment-là que Jean-Patrick prend conscience des potentialités du web, et de la montée en puissance d'Internet et des réseaux mobiles.

Les études du jeune homme impatient s'achèveront par une licence professionnelle en systèmes informatiques et logiciels à l'université Saint-Charles de Marseille.

Nous sommes en 2004. Encore étudiant, Jean-Patrick est embauché par une SS2I japonaise basée à Toulouse, Index Multimedia, première entreprise spécialisée dans le développement d'applications mobiles sur Java/J2Es. « Je passais mon temps sur les forums, donc on a dû finir par me remarquer. En tout cas, ce fut une expérience vraiment passionnante. Il y avait du challenge, c'était intéressant ! ».

Bingerville-Poitiers, Poitiers-Dublin, Dublin-Marseille, Marseille-Toulouse... Escale suivante : Paris, où notre oiseau voyageur intègre Capgemini puis AOL (alors numéro 2 de l'Internet en France) en tant que développeur d'applications web, participant notamment à la conception du portail Vodaphone live pour SFR, avant de travailler comme ingénieur d'études et développement dans le secteur bancaire (Natixis bank), puis architecte logiciel.

Nous sommes en 2008. Jean-Patrick décide de retourner en Côte d'Ivoire, où il n'a pas mis les pieds depuis 7 ans. Première impression ? « Le choc : à mon époque, on pouvait encore obtenir des bourses d'études. Je suis revenu là, et j'ai retrouvé des potes qui traînaient encore à la fac à 27-28 ans. Par contre, je me suis aperçu que les gens étaient plus intéressés par internet que je n'aurais pensé... ».

Akendewa aux Ivoiriens

De retour à Paris, JP monte sa propre structure, AllDenY, spécialisée dans la conception et le développement d'applications Java/J2E liées sur des interfaces web et mobile. Il tente de créer une filiale en Côte d'Ivoire, positionnée sur le segment du développement web en offshore (outsourcing), mais l'expérience ne s'avère guère concluante.

En 2009, il repositionne donc la société sur le marché ivoirien en l'adaptant aux besoins locaux. Réfléchissant aux applications sociales d'Internet, il a l'idée d'organiser un BarCamp à Abidjan, sorte de non-conférence communautaire et participative basée sur un concept né en Californie et développé par Tim O'Reilly, grand gourou de l'open source. L'idée qui sous-tend le BarCamp ? « Rassembler tous les acteurs, de l'expert à l'amateur, afin de réduire le fossé qui les sépare et contribuer à une croissance rapide de la technosphère ivoirienne. Je cherchais la meilleure formule. Au début, je pensais créer un concept qui serait ma propriété ; j'avais même mis au point un portail de type AOL adapté à la Côte d'Ivoire, mais il fallait un événement vraiment impactant, quelque chose que tout le monde puisse s'approprier ». C'est ainsi qu'au mois de juillet 2009, le premier BarCamp ivoirien voit le jour.



Elodie Vermeil

À l'issue de cette manifestation, naîtra l'ONG Akendewa, du nom du personnage d'un conte populaire akan, tantôt homme tantôt araignée, utilisant « de petits moyens pour atteindre de grands objectifs, se montrant soucieux des siens, très influent dans le village (numérique), et toujours porteur de nouvelles idées », selon les mots de Jean-Patrick. Celui-ci commence par définir une dizaine de projets pour l'organisation naissante.

Pari réussi

Le thème de la 3^e édition du BarCamp Abidjan, « Les TIC au service de la communauté », a été inspiré par le rôle d'Akendewa pendant la crise post-électorale. Deux réalisations de l'« asso » sont à saluer particulièrement. La première, Wonzomai (www.wonzomai.com) une version d'Ushahidi implémentée par Éhouman et mise en ligne à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, se définit comme

une plateforme citoyenne d'alerte pour des élections libres et transparentes, sur laquelle les Ivoiriens peuvent rapporter les abus et/ou exactions constatés. Le site a été désigné avec l'aide d'un graphiste web membre d'Internet sans frontières, et pour cette initiative, l'université de Columbia a mis à disposition 15 personnes spécialisées dans la vérification d'informations. Une levée de fonds en ligne via le réseau social Twitter est ensuite organisée. En 15 jours, ce sont 5 000 euros qui sont récoltés.

Dans la continuité de cette levée de fonds, Éhouman lance la plateforme web #CIVSOCIAL (www.civsocioal.akendewa.org), un call center de gestion des appels d'urgence pour les victimes de la crise.

Le principe : faire parvenir de l'argent au Ghana où les gens achètent du crédit téléphonique qu'ils envoient ensuite en Côte d'Ivoire. « Avant de lancer cette opération, j'avais proposé aux opérateurs une sorte d'« échange marchandise » : ils fournissaient gratuitement du crédit et je demandais à tous les blogueurs d'afficher leur logo. Mais ils n'ont pas été très réceptifs à ma proposition, et ont finalement repris l'idée à leur propre compte ». Reste qu'avec #CIVSOCIAL, Akendewa a joué sa partition et l'a bien jouée, puisque sur les 150 personnes prises en charge pendant la crise, 82 ont pu être sauvées. « Nous avons même eu un accouchement par télé-médecine ».

Depuis, Jean-Patrick a été sélectionné pour présenter #CIVSOCIAL au Camp Crisis Europe, contacté par divers instituts de sondage, et même sollicité par Twitter, qui lui a proposé de faire sa promotion en Afrique (le fil Civ2010, lancé par Akendewa durant les élections a été pendant une journée, le fil n° 1 mondial, avec plus de 5 twits par seconde). Mais, toujours dans la toile de son réseau personnel, le jeune entrepreneur pense déjà à de nouveaux projets. En cours : le lancement des DenYpacks (une offre de 3 packs permettant aux entrepreneurs de s'offrir une représentativité sur le net pour un prix mensuel compris entre 7 000 et 35 000 FCFA) à l'échelle nationale en partenariat avec une structure étatique, le développement d'une plateforme téléchargeable, qui ne soit pas circonscrite à un contexte particulier, mais réutilisable et, rêve ultime de ce jeune entrepreneur vivant et travaillant à 100 à l'heure : créer une école technologique en Côte d'Ivoire. /•

Les sites grand public de la société AllDenY

Watsaa
(revue de presse africaine)
www.watsaa.com

Techmissus
(l'actualité des technologies et des nouveaux médias)
www.techmissus.com

Yefite
(guide communautaire des bons plans en Afrique)
www.yefite.com

Fmllist
(annonces classées en Afrique)
www.fmllists.com

Il aime...

Le basket, Fela, Youssou N'Dour, le zouglou, la rumba, Enya, Tupac pour les textes, et Jay-Z, « parce qu'en plus d'être un grand rappeur, c'est un grand entrepreneur ». Steve Jobs plus que Bill Gates, « pour son côté visionnaire et novateur, et aussi parce qu'il n'a jamais eu peur de se mettre le monde entier à dos », Tim O'Reilly bien sûr, et Seth Godin, « le plus grand marketer web de tous les temps ».

Il n'aime pas...

La paresse intellectuelle : « Avec le travail, je suis un peu chiant. Mon père est pédagogue : depuis toujours si je suis deuxième en classe, ce n'est pas bon ». Le manque de créativité et d'imagination, Le bla-bla. « C'est pour ça qu'au sein d'Akendewa, j'ai posé des principes simples : pas de rapport de plus d'une page ; idem pour le CV : je n'ai besoin que des liens des réalisations. Le reste, je m'en fiche ».

Le mot de la fin ?

« On a juste perdu beaucoup de temps et oublié d'éduquer les gens, mais pour moi, la Côte d'Ivoire a un énorme potentiel ».

(C'est dans l'air)

Nappy attitude : Back to the roots !

Néologisme anglais associant les mots « natural » et « happy », le terme « nappy » est utilisé pour désigner ces femmes noires, souvent jeunes, qui décident d'opérer un retour aux sources capillaire. À savoir : refuser le diktat des cheveux lisses, des perruques, des rajouts et des mèches, pour assumer pleinement leur chevelure crépue et revendiquer une africanité qui passe nécessairement par le « porter naturel ».

par **Élodie Vermeil**

« Happy to be nappy »

Le mouvement nappy, d'origine afro-américaine, a commencé à se répandre au sein de la communauté « afropéenne » vers le milieu des années 2000. « Happy to be nappy », slogan de toute « nappy girl » qui se respecte, revendique fièrement sa lointaine parenté avec les « Black is beautiful » et autres « I'm black I'm proud » de la fin des sixties américaines, quand, aux Jeux olympiques d'été de 1968, les athlètes noirs-américains Tommie Smith et John Carlos levaient le poing en l'air en hommage aux Black Panthers.

Autres temps autres mœurs, c'est aujourd'hui sur la toile que le militantisme trouve son expression la plus aboutie. Car la nappy girl est souvent jeune, branchée, et très présente dans la blogosphère et sur les forums beauté et people. D'ailleurs, de nombreux blogs fleurissent sur le net, retraçant le parcours de ces « capillutionnaires », depuis leur big chop (« grande coupe », où l'on rase tous les cheveux abimés par des années de pratique intensive du défrisage) jusqu'à l'afro : silence, ça pousse !

Cette petite communauté de résistantes, bien que relativement marginale, a développé un ensemble de codes qui lui sont propres. Les nappy girls ont ainsi un vocabulaire bien à elles « big chop, no poo, lace wig, weave, vanilles, twist out, tortilles, etc. », des égéries (Solange Knowles, Erykah Badu), un gourou (la sociologue martiniquaise Juliette Smeralda, auteur de *Peau noire, cheveu crépu, l'histoire d'une aliénation*), une bible (ouvrage précédemment cité) et même un salon des cheveux crépus, Boucles d'ébène, qui se tient une fois l'an en région parisienne.

Selon Juliette Smeralda, grande spécialiste de la question, « le retour au cheveu naturel s'inscrit dans un processus de revalorisation. On a pendant longtemps interdit aux Afro-américains d'accéder à des fonctions où ils pouvaient être en contact avec le public à cause de leurs cheveux crépus. On les a donc contraints à défriser et rejeter leur chevelure naturelle ». C'est sur la base de cette réalité que certaines nappy girls ont érigé le défrisage en mal absolu, quand ce n'est pas carrément en stigmatisation de la domination du blanc sur le noir.



Pour d'autres, comme cette jeune blogueuse, « on n'est pas obligée de... subir sa coupe 365j/365, sachant que nous les femmes noires sommes reconnues pour être de vrais caméléons, ce qui fait d'ailleurs tout notre charme ».

Dans une lettre ouverte à celles qu'elle qualifie de « nappex » (nappy + extrémistes), la consultante et chroniqueuse mode indépendante Maybach Carter fustige ironiquement ces Afropéennes et afro-descendantes qui militent contre le néocolonialisme derrière l'écran de leur ordinateur alors même qu'elles vivent en banlieue parisienne et que leur principale préoccupation est d'aller voir le dernier blockbuster dont tout le monde parle : « Je lutte contre l'occidentalisation de la beauté noire à mon échelle en rejetant tout défrisant, toute mèche, tout artifice. Désormais j'écouterai uniquement de la soul, des chanteuses comme India, Arie, Jill Scott, Erykah Badu, Leela James ; je me renseignerai sur Angela Davis, je lirai les discours de Malcolm X, je changerai mon prénom chrétien, honteux héritage de nos maîtres d'esclavage, et je prendrai un prénom typiquement bantou, moi descendante directe et sans escale de la reine Makeda ». Et d'ajouter : « Pourquoi ne pourrait-on pas avoir tout bêtement envie de changer de tête ou ne pas aimer les vanilles, sans que ces «néo-évangélistes du cuir cheveu» n'y voient systématiquement l'empreinte du néo-colonialisme ? ».

Il est vrai que les crèmes défrisantes, si on en abuse, peuvent se révéler très nocives pour le cuir chevelu. Si elles ne contiennent (normalement) plus de soude caustique (accessoirement un produit utilisé pour... déboucher les canalisations), leur principal composant reste un agent chimique. Idem pour les tissages et les

mèches, qui à terme étouffent et cassent le cheveu et représentent de plus un budget conséquent. Par exemple, il faut compter au moins 25 000 FCFA pour un postiche que l'on gardera tout au plus deux semaines, tandis qu'un paquet de mèches, en fonction de leur qualité, peut coûter jusqu'à 150 000 FCFA.

D'un autre côté, la coupe afro nécessite un entretien de tous les instants pour lequel la citadine ayant une vie active n'aura pas forcément toujours le temps, persuadée qu'elle est en plus de cela, de posséder une nature de cheveux trop fragile et trop longue à la repousse.

Une petite touche vintage

L'afro, c'est aussi parfois cette petite touche vintage qui procède d'un certain snobisme. On pourra se permettre de porter ses cheveux naturels si l'on travaille dans le milieu de la mode, du cinéma, ou dans un milieu underground. Mais ne comptez pas croiser une secrétaire, une banquière ou une notaire aux allures de Foxy Brown. « Je dois avouer que la période où j'ai galéré pour trouver un job coïncide étrangement avec la période où j'ai libéré mes cheveux crépus. Avec mes rajouts lisses, j'ai trouvé tout de suite », confie Irène. Mais ces déconvenues qui ne s'appliquent pas qu'aux noirs et relèvent davantage de préjugés sociétaux quant à toute forme d'originalité et d'émancipation physiquement revendiquée. /•

Et au pays on en dit quoi ?

« Oui, c'est vrai qu'il y a 2-3 ans, la coupe naturelle est revenue à la mode... mais sous forme de perruques. Les cheveux portés comme ça là, c'est trop de peignage, trop d'entretien, bref, c'est trop compliqué. Une perruque au moins, on peut la changer en fonction de son humeur et de sa garde-robe du moment. »
Clémence, 28 ans

« Je pense que c'est un concept très afro-américain. Ici le big chop n'est pas vraiment une révolution : chez les Akan, les Baoulé, et même les peuples du Sud, on se rase systématiquement la tête quand on perd un être qui nous est cher. Et dans les collèges ivoiriens, pour éviter de perdre du temps en futilités et chamailleries inutiles, les petites filles portent l'uniforme et les cheveux courts dès l'entrée au collège. Comme ça au moins, pas de crépage de chignon, c'est le cas de le dire ! Je ne sais pas si ce mouvement est vraiment récupérable en Afrique, car les femmes prendront plus en compte le prix et la tonne de produits nécessaires à l'entretien des cheveux naturels ainsi que la perte de temps que cela occasionne, que la prétendue noblesse d'une revendication identitaire. Franchement on a autre chose à faire ! »
Christelle, 32 ans

« Tchiéé, moi je suis une Béyoncé Coulibaly dèh : on n'a tellement plus l'habitude de me voir avec mes vrais cheveux sur la tête que quand je porte naturel, mes amis me touchent le crâne pour vérifier que ce ne sont pas des tissages. »
Fatou, 26 ans

« Vraiment, qu'est-ce qu'on en a à faire que nos cheveux soient naturels ou pas ?! Ce genre de préoccupation, c'est bon pour les personnes qui ont déjà tout et qui s'ennuient. Ici là, où tout le monde s'essouffle à courir après un togo, qui en a quelque chose à faire de défendre son africanité par les cheveux ? »
Gloria, 36 ans.

(&co friendly)

Littoral EN DANGER

Du 24 août au 2 septembre dernier, le littoral ivoirien a subi de violentes marées de tempête qui ont causé de graves dommages, notamment au niveau de Grand Bassam, où la plage a reculé de 10 à 25 m avec un pic houleux dans la nuit du 27 au 28 août, et des vagues atteignant jusqu'à 4 m de haut. L'équinoxe ayant habituellement lieu courant-fin septembre, à l'heure où nous mettons sous presse, tout le monde attend cette échéance avec inquiétude. Si aucune action d'envergure n'est entreprise dans les mois à venir, les conséquences environnementales et socio-économiques de ce phénomène pourraient s'avérer désastreuses...

par Ernestine Konan

“**i** Une bouteille à la mer...

Il paraît Les habitants du village d'Azuretti ont coutume de dire que la mer rend ce qu'elle reçoit, et se met en colère lorsque les hommes ne la respectent pas suffisamment. Assurément la période août-septembre 2011 aura marqué la « goutte » de trop pour l'homme comme pour la mer... et la première fois depuis longtemps que l'océan entrainait dans une telle fureur, emportant sur son passage plus de 450 000 tonnes de sable, alors que l'occupation du trait côtier se déploie à une distance comprise entre 2 et 6 m de l'eau.

En ce dimanche de la mi-septembre, tout le monde profite des plaisirs balnéaires comme si de rien n'était. Mais la côte porte encore les stigmates de la brusque montée des eaux survenue quelques semaines plus tôt. À commencer par la marée de déchets plastique venue se déposer au pied des réceptifs hôteliers sur tout le long de cette partie du littoral. Certains d'entre eux flottent encore tristement sur la surface noire de l'eau, dans la piscine de l'Étoile du Sud que les vagues sont venues submerger. Au Koral Beach, les flots déchaînés ont emporté des pans entiers de la terrasse du restaurant. Désormais, pour accéder à la plage, il faut descendre un dénivelé d'1 à 1,5 m. Plus loin, le patron de la Madrague explique qu'il a perdu 12 m de plage et deux rangées de cocotiers. « On entendait les racines craquer et

grincer comme des cordes de chanvre sous la pression de l'eau. Quand les dernières ont cédé, les arbres ont été emportés avec autant de facilité que si ç'avait été des allumettes ». Vanessa Martinez, gérante de la Playa voisine, n'en revient toujours pas : « C'est dans ces circonstances que l'on se rend compte de la puissance de l'océan : nous avons fait construire une clôture bétonnée renforcée par une armature de fer à états, à 4 m de profondeur sous le sable. La houle a emporté le mur bloc par bloc, comme si c'était du polystyrène... »

Si tous les hôteliers de Bassam ne sont pas sinistrés, plusieurs se retrouvent au bord du gouffre. Car les dégâts causés par la mer impactent négativement le chiffre d'affaires qui, sérieusement diminué, ne suffit plus à compenser les frais liés aux charges et à l'entretien, sans parler des éventuelles réparations. « Personnellement, j'ai perdu la moitié de ma capacité d'accueil », ajoute Vanessa. « Alors qu'on venait juste de refaire la peinture et le paillage des appartements, je me retrouve avec 40 transats en chômage technique ». Une situation d'autant plus préoccupante pour les gérants de ces établissements balnéaires qu'elle vient s'ajouter au manque à gagner induit par plusieurs mois de crise. Les populations villageoises ont également été touchées, car les pêcheurs ne pouvaient sortir par temps de mauvaise mer, et que la houle sans pitié a détruit leurs pirogues et leurs filets.



L'hôtel La Madrague a perdu 12 m de plage.

Quelles solutions dans l'immédiat ? « En attendant que la plage se reconstitue, on va entasser des sacs de sable et replanter des rangs de cocotiers. Pas vraiment le mur de l'Atlantique, mais on fait avec les moyens du bord », indique Jordi Martinez, l'un des présidents d'honneur du collectif des hôteliers et restaurateurs de Grand Bassam (Horest).

Et du côté des autorités, qu'en est-il ? Le ministre du Tourisme, Charles Aké Atchimon, s'est rendu le 3 septembre à Grand-Bassam et a parcouru toute la plage en compagnie des opérateurs économiques auxquels il a été demandé de chiffrer les dégâts et pertes subis.

Pour Jean-Michel Moulod, député-maire de la commune, une solution serait de déclarer le quartier France zone sinistrée, afin que ses opérateurs reçoivent

des indemnités leur permettant de garder la tête hors de l'eau, au moins sur le court terme dans un premier temps, en attendant la mise en œuvre de solutions plus durables. Mais les membres du milieu hôtelier restent sceptiques. « Nous ne nous attendons pas à recevoir de subventions » ; « Dans le contexte actuel, Bassam n'est peut-être pas la priorité du nouveau gouvernement... », affirment-ils.

« Ça fait 10 ans qu'on nous sert des promesses et des "Y a pas d'argent". Rien n'est jamais la priorité dans ce pays. Cette ville au potentiel extraordinaire est gérée comme un village, dans l'urgence et au coup par coup, alors que si l'on agissait une bonne fois pour toutes, les recettes touristiques pourraient largement compenser les investissements à consentir pour résoudre le problème de l'érosion côtière », expose l'un d'entre eux, découragé.



Désormais pour accéder à la plage, il faut descendre un dénivelé de 1 à 1,5 m.

(&co friendly)

Pur l'instant, le conseil des ministres, réuni le 7 septembre sous la présidence d'Alassane Ouattara, a donné son accord au ministère de l'Environnement et du Développement durable pour toute une série de mesures préventives et correctives parmi lesquelles la création d'un comité interministériel chargé de la lutte contre l'érosion côtière et ses impacts sociaux-économiques. De son côté, le conseil général entend procéder à l'actualisation et à l'achèvement de l'étude scientifique initiée en 1996. Coût de cette opération : environ 850 millions FCFA. Quant aux restaurateurs, faute de mieux, ils ont remis une pétition aux autorités fin septembre.

Quelles causes ? Quelles solutions ?

« De la façon dont sera traité le problème de l'érosion, dépendent plusieurs projets porteurs, comme l'autoroute Abidjan-Bassam, mais aussi et surtout l'existence de milliers de personnes vivant directement et indirectement des bienfaits persistants de la cité aux quatre vents »

Les causes invoquées pour justifier la violence des marées de fin août-début septembre sont nombreuses et variées. On mentionne notamment l'incidence de la nouvelle lune, avec une amplification du phénomène d'attraction, la force des courants marins et thermiques,

les mouvements tectoniques au large des côtes et, de façon plus hypothétique, l'ouragan Irène, qui a touché la côte est des États-Unis fin août.

Parmi les facteurs aggravants, citons bien sûr le réchauffement climatique et son corollaire de montée des eaux (60 à 70 % de la ville de Grand-Bassam se trouve actuellement en-dessous du niveau de la mer), mais aussi l'extraction sauvage de sable pour la construction d'habitations ou d'établissements hôteliers.

Bassam est qui plus est située sur la partie du littoral ivoirien (segment Port-Bouët/Ghana) qui présente le profil le plus vulnérable à l'érosion côtière, puisque de type sédimentaire, les sols y sont essentiellement sablonneux et argileux, ce qui les rend très friables. En témoigne la vitesse alarmante de l'érosion côtière dans cette zone, qui varie de 1 à 3 m par an.

Par ailleurs, l'évolution naturelle de cette partie du littoral se traduit par des cycles d'engraissement et de recul. La saison des pluies (censée s'achever à la mi-juillet) correspond à une période de grosses déferlantes où la plage se trouve dûment éprouvée par l'érosion. Le problème dans le cas des marées de fin août, est que celles-ci sont survenues avant que le littoral n'ait eu le temps d'entrer en phase d'engraissement, d'où l'importance des dégâts constatés.

Mais le transit littoral de sable s'effectuant d'ouest en est, le recul inquiétant de ce que l'on appelle communément le trait de côte trouve d'abord son origine dans la fermeture de l'embouchure de la Comoé (la passe), sous l'effet conjugué d'une baisse du débit moyen du fleuve et de l'aménagement du canal de Vridi, vers lequel est détournée une grande partie de l'apport sédimentaire (alluvions) du réseau hydrographique. Selon le professeur Koffi Koffi Philibert, chercheur au CNRO (Centre de recherche océanographique), ce canal, véritable « épi hydraulique » en travers du transit sédimentaire, et sa jetée d'arrêt de sable, ont favorisé l'avancée du rivage de la zone sur plus de 300 m de plage, au détriment des côtes s'étendant jusqu'au Ghana.

Les conséquences néfastes de la fermeture de l'embouchure sont connues et déplorées depuis longtemps : profusion de végétaux flottants envahissants (jacinthes d'eau) qui créent des difficultés aux riverains en entravant notamment la circulation et la pêche lagunaires, appauvrissement des ressources halieutiques, risques d'inondation de la ville de Bassam et érosion des berges en raison du fort courant à marée descendante.

Comme le précise Jean-Michel Moulod, depuis la fin des années 80, les autorités ont déjà procédé à plusieurs ouvertures artificielles de l'embouchure. Quatre en tout (la dernière remontant à 2004), dont les effets bénéfiques se firent sentir au bout de quelques mois à peine (enrichissement très net des eaux lagunaires, navigation plus fluide, baisse des risques d'inondation, etc.).



A l'hôtel Etoile du Sud, les vagues sont remontées jusqu'au niveau de la piscine.

La durée de vie des ouvertures dépend entre autres de la crue du fleuve Comoé (en 1987 par exemple, l'ouverture, pratiquée sur plus d'1 km, ne s'est refermée que deux ans plus tard). Cependant chaque fois, il faut compter un investissement de 350-400 millions FCFA minimum. De l'avis de la majorité des personnes concernées, la solution au problème d'érosion de Bassam consisterait donc en une ouverture définitive de l'embouchure, reproduisant un canal de Vridi en miniature.

Dans cette optique et à la demande du gouvernement, le Port autonome d'Abidjan a commandé dès 1996 une étude au laboratoire hydraulique de Grenoble. Les simulations effectuées prévoient l'édification d'un bras de mer d'une largeur de 90 m, avec une jetée ouest longue de 220 m qui entraînerait l'accumulation du sable venant de l'ouest et permettrait de regagner environ 150 m de littoral dans les 6 ans d'exploitation. Cette opération, dont le coût total est estimé à 13-14 milliards FCFA, permettrait de sécuriser le quartier France, où se concentre l'essentiel de l'activité touristique de la ville... au détriment de Mondoukou, et de la partie du littoral située à l'ouest du canal.

Et c'est justement là que le bât blesse, car comme l'explique le Dr. Koffi, si les effets bénéfiques de structures destinées à piéger le transit sédimentaire et protéger les plages sont avérés, leur impact n'en reste pas moins localisé dans leur zone d'emprise, ce

qui implique à terme de multiplier des champs d'épis sur tout le long du littoral, procédure qui s'avèrerait extrêmement coûteuse. « Chaque fois que l'on construit un ouvrage, on déplace le problème : de Bassam à Mondoukou, de Mondoukou à Assinie, puis d'Assinie au Ghana. Non seulement il s'agit d'investissements massifs qui nécessiteront chaque fois des études de faisabilité onéreuses et actualisées, mais en plus il faut également prendre en compte les problèmes d'entretien et de réparation des ouvrages », précise le Dr. Hauhouot Célestin, maître-assistant des universités et chercheur à l'Institut de géographie tropicale de l'université de Cocody.

La communauté scientifique préconise donc que les autorités repensent la façon d'occuper le littoral et aient une idée très précise de la dynamique du trait de côte. Toutes choses qui passent nécessairement par la mise en place d'un plan de gestion rationnel du littoral, une occupation sélective du cordon et une vaste campagne de sensibilisation auprès des populations. De la façon dont sera traité le problème de l'érosion, dépendent notamment la candidature du quartier France au patrimoine mondial de l'Unesco, le projet d'autoroute Abidjan-Bassam, mais aussi et surtout la vie de milliers de personnes vivant directement et indirectement des bienfaits persistants de la cité aux quatre vents. /•



Un appâtame au « chômage technique ».

(Coup de coeur)**ABOUDIA,**
Du talent plein les pinceaux

par Élodie Vermeil

f**Enfant des rues,
peintre de rue**

ormé au Centre technique des arts appliqués (CTAA) de Bingerville où il s'est spécialisé en art mural (il a notamment participé à l'élaboration de la grande fresque ornant le mur du Palais de la culture), Aboudia est tombé dans la marmite (de l'art) tout petit, puisqu'au primaire, les maîtres d'école le sollicitaient déjà pour tracer des dessins didactiques sur les tableaux noirs.

Son diplôme en poche, le jeune artiste galèrera pourtant un bon moment avant d'attirer l'attention des grands : « Au départ, les galeristes refusaient mes tableaux, car ils considéraient que ce que je faisais était un peu fou-fou... enfin pas accessible quoi ». Mais découragement n'est pas aboudien. Son inspiration, il la trouve auprès des enfants des rues auxquels il s'identifie, car ses parents refusant qu'il se lance dans la peinture, il a quitté le domicile familial pour aller tenter sa chance à Abidjan. À la gare d'Abobo, bruyante et colorée, Aboudia observe ces gamins livrés à eux-mêmes qui dessinent sur les murs avec tout ce qui leur tombe sous la main : charbon, kaolin, cailloux... Leurs graffitis naïfs nourriront son style, qu'il qualifie volontiers de nouchi : un mélange (réussi) d'influences de la peinture contemporaine occidentale et du langage pictural des rues d'Abidjan. Beaucoup de ceux qui voient les œuvres de ce « gribouilleur céleste » pour la première fois le comparent spontanément à Basquiat.

Porté par sa foi et son enthousiasme, Aboudia approche donc les peintres, propose ses services, multiplie les ateliers. « C'est comme ça que j'aime faire : aller vers les autres, demander s'il n'y a pas

quelque chose à faire. Sinon si tu restes assis et que tu attends, rien ne va se passer ». Petit à petit donc, l'oiseau fait son nid : exposition collective au Palais de la culture en 2007 et en 2008, réalisation des décors d'*Îles de tempête*, pièce de Bernard Dadié. En 2009, Aboudia participe à plusieurs expositions collectives et solos aux Centres culturels français d'Abidjan et de Conakry, et s'exporte même à Stockholm... En 2010 il est repéré par Yacouba Konaté, professeur de philosophie et critique d'art émérite responsable de la Rotonde des arts, et rejoint l'exposition permanente de la BICICI. Fin 2010, le jeune peintre commence à attirer l'attention des médias. Une nouvelle exposition, prévue au mois de janvier à l'Institut Goethe d'Abidjan est annulée en raison de la crise post-électorale.

**Consigner les turbulences
de l'histoire**

« C'est vrai que mes toiles sont très sombres, mais il fallait coller au contexte. J'ai choisi de recourir au langage enfantin pour adoucir un peu mon propos »

Reclus dans l'atelier de la villa Kaidin pendant la bataille d'Abidjan, Aboudia a vécu de plein fouet le dénouement de la crise post-électorale, et choisi de consigner les turbulences de l'histoire de son pays en images, « comme le ferait un journaliste, mais avec des pinceaux ». Le résultat est impressionnant : une série de toiles grand format (237x118 cm/240x180 cm) racontant la ville prise dans le feu des combats.



Take me. Collages, matériaux divers et acrylique sur toile (280x120 cm), 8 août 2011.

Stefan Meisel

Dans l'Abidjan à la dérive que nous dépeint Aboudia, le ciel est toujours noir. Les masques mortuaires de protagonistes dépassés par les événements y côtoient un interminable cortège de véhicules incendiés, de corps martyrisés, de bourreaux et de victimes dont on ne sait plus qui est qui, de cercueils, de blindés, d'hélicoptères et d'armes. Beaucoup d'armes bien sûr, qui déchirent les peaux. Déchirent aussi cet air devenu irrespirable où les appels au secours s'écrivent en suppliques muettes et colorées, dans l'impassibilité minérale d'un urbanisme défiguré.

Conférant un supplément de profondeur à ses œuvres, Aboudia travaille en mêlant divers matériaux à l'acrylique, en hommage à ces enfants des rues dont il se veut « l'ambassadeur ». Chacune de ses toiles présente ainsi sa géographie propre. L'on y croise tour à tour de la toile de jute, des extraits de BD ou de recettes de cuisine, de grandes photos servant de base à un morceau de paysage et même parfois... des paquets de Gauloises.

Dans ses peintures cathartiques, pour certaines presque physiquement oppressantes, peur et confusion suintent en longues traînées coulantes et grands aplats fébriles, « comme de la sueur ou des larmes, comme si mon âme avait pleuré sur les toiles ».

« C'est vrai que mes peintures sont très sombres, mais il fallait rester le plus près possible de la crise », explique l'artiste. On devait sortir avec des bandeaux blancs aux poignets pour montrer que l'on était neutre et parfois quand je n'avais plus de peinture, je me débrouillais avec ce que je trouvais pour confectionner des pigments. J'ai choisi de recourir au langage enfantin pour adoucir un peu le propos. Je voulais aussi montrer que l'enfant est primordial pour l'avenir d'une nation, et que sa place n'est pas dans la rue. »

**De beaux lendemains
en perspective**

« Artiste africain, c'est un tiroir ça : tu ouvres et puis tu refermes et après on t'oublie. Je veux me défaire de ces étiquettes »

Courant septembre, Aboudia a été invité à participer à une exposition-conférence organisée par l'Institut Goethe à Johannesburg, dont le thème s'articulait autour du rôle de l'art en temps de guerre. Cependant, le jeune prodige refuse de se laisser enfermer dans des cases comme celles d'« illustrateur de guerre » ou d'« artiste africain ». « C'est un tiroir ça, tu ouvres et puis tu refermes et après on t'oublie. Tous les artistes du monde quand ils deviennent célèbres, sont considérés comme des artistes internationaux, peu importe leur nationalité. Les artistes africains eux, restent des artistes africains, des artistes géographiques. Je veux me défaire de ces étiquettes ». Et il semble en prendre le chemin : sous les projecteurs de l'actualité artistique internationale depuis que le ciel ivoirien a retrouvé ses couleurs et sa lumière, courtisé par la presse, les collectionneurs et les galeristes, Aboudia a signé un contrat d'exclusivité de cinq ans avec la galerie Jack Bell à Londres, où sa prochaine exposition est prévue en mars, et la prestigieuse Saatchi Gallery a déjà fait l'acquisition de deux de ses toiles. Un beau succès pour celui à qui les grands pontes du milieu artistique ivoirien prédisaient à l'époque qu'il finirait « peintre de rue », et qui est aujourd'hui l'un des rares dans le milieu à avoir véritablement laissé s'exprimer sa parole artistique, en dépit de toutes les critiques et de toutes les difficultés rencontrées. /•

(Agenda)

BARCAMP ABIDJAN 2011

BarCamp Abidjan 2011

Hollywood boulevard, Il Plateaux

Sous la direction de Cyriac Gbogou, la 3^e édition de cette « non-conférence » communautaire et participative, inspirée d'un concept né en 2005 en Californie, sera propulsée par l'ONG Akendewa, avec un thème motivé par le rôle majeur qu'a joué l'association durant la crise ivoirienne. L'évènement accueillera des participants de marque, très actifs dans le domaine des TIC, comme Mohammed Diaby, Israël Yoroba, Édith Brou, Jean-Patrick Éhouman, Vérone Mankou... Inscriptions gratuites en ligne : www.barcampabidjan.com. Contact : contact@barcampabidjan.com

05
07
OCT



MABEF 2011

Caistab, Plateau

Cette 8^e édition du Marché des assurances, banques et établissements financiers, qui aura pour thème « le rôle des structures financières dans la relance économique », donnera l'opportunité aux porteurs de projets d'échanger directement avec les établissements bancaires et les compagnies d'assurances. Les structures financières ayant soutenu les entrepreneurs malgré la crise se verront récompensées et des économistes et spécialistes du monde des finances traiteront de questions d'actualités au cours d'un cycle de conférences. Entrée gratuite. Contacts : +225 06 31 44 74 / 07 31 57 36 / 02 97 75 77 / mediacompub@yahoo.fr

12
15
OCT

Stevy Mahy en concert

Acoustic (20h30-23h30), Il Plateaux

Dans un style minimaliste (guitare sèche, basse, voix et percussions) qui n'est pas sans évoquer celui de la Capverdienne Sara Tavares, Stevy Mahy propose une folk-pop métissée tout en douceur et mélancolie sensuelle. Beautiful Side of a Kreyol Folk Trip, son premier album sorti en 2010, se compose de ballades acoustiques acidulées et légères, bercées par un vent voyageur glissant sur le mélodieux cocktail de créole, d'anglais et de français de Stevy. Avis aux mélomanes...

14
16
OCT

20^e Réunion des partenaires de la Fondation mondiale du cacao

Hôtel Alisa, Ghana

Deuxième réunion de l'année pour cette organisation caritative réunissant grandes entreprises chocolatières, ONG, donateurs et fondations. Basée sur un partenariat public-privé avec des industriels, des scientifiques et les gouvernements des pays producteurs, la World Cocoa Foundation œuvre à l'amélioration de la production et des conditions de vie des planteurs à travers le monde. À l'ordre du jour de cette 20^e réunion : innovations techniques, avancées scientifiques, perspectives d'évolution du secteur, climatologie, contrôle-qualité, lutte contre le travail des enfants en plantation, etc. Contact : wcf@worldcocoa.org

26
27
OCT

Nous avons hâte de vous voir sourire



studio **LABEL foto**®
par Etienne Nangbo

Nos services

Photographie

- Photographie publicitaire
- Photographie institutionnelle
- Photographie reportage
- Photographie artistique

Identité visuelle

- Réflexion et création de logotypes
- Création de charte graphique

Edition et Print

- Documents institutionnels
- Brochures / Dépliants
- Affiches intérieure /extérieure
- PLV / Stand / Expand

Internet et Multimédia

- Site institutionnel
- Animation flash / diaporama.

Notre Success Story

LABELFOTO est une entreprise spécialisée en communication visuelle : Photographie, Art graphique & Multimédia et Édition.

LABELFOTO se distingue par son matériel de dernière génération et le professionnalisme de ses services.

D'ailleurs de nombreuses sociétés de télécommunication, banques & assurances, sociétés pétrolières et minières, nous font confiance depuis une dizaine d'années.

Notre vocation est de :

- Rendre vos opérations de communication inoubliables.
- Optimiser l'impact de vos messages.
- Fixer votre image dans la mémoire individuelle et collective.
- Vous démarquer de vos concurrents.

Chez LABELFOTO, *Nous avons hâte de vous voir sourire* et votre satisfaction est notre principale priorité.

Nous ne nous satisfaisons jamais d'un assez bien

T. 225 22 42 87 60 • F. 225 22 42 87 51
www.labelfoto.com • info@labelfoto.com
 B.P.383 Sidex 3 Abidjan-Riviera Golf • Côte d'Ivoire

(Hi-tech)

LES NETBOOKS séduisent le marché ivoirien

Phénomènes de mode ou objets plébiscités juste parce qu'ils répondent aux besoins les plus simples des utilisateurs ? En tout cas, les netbooks font frémir le marché de l'informatique grand public en Côte d'Ivoire.

par Prosper Koffi

d Mini ordi, maxi popularité

ans lamétropoleabidjanaisecomme partout ailleurs en ce moment, les netbooks, ces petits ordinateurs portables qui ne manquent pas d'atouts, sont adulés par les geeks et autres utilisateurs d'ordinateurs. La raison ? Tous sont unanimes : les netbooks possèdent une autonomie (4 à 5 heures de veille en moyenne) et une mobilité remarquables, on peut les emporter partout et leur interface est agréable. Tous présentent globalement le même cahier des charges au niveau de la configuration matérielle, à savoir 1 Go de mémoire vive, un disque dur de 160 Go ou 250 Go pour les récents modèles, le WiFi, la webcam. On pourra certes déplorer l'absence de lecteur physique sur ce type d'ordinateur, mais ce manque est aisément compensé par les lecteurs externes à ports USB qui s'acquièrent en option.

Évidemment moins puissants que les ordinateurs portables et ultras portables, les netbooks supportent difficilement la multitâche et autres programmes

gourmands en ressources mémoire. L'idéal, pour ceux qui ont un usage professionnel de l'informatique, est donc d'utiliser le netbook en complément de l'ordinateur portable pour la navigation internet, le traitement de texte et la visualisation de contenu multimédia, ce qui permettra par ailleurs de prolonger la durée de vie de l'ordinateur de travail.

Où se procurer les netbooks ?

Pas besoin de faire trop de boutiques pour s'en procurer, car à Abidjan, la plupart des magasins informatiques et grandes surfaces en ont dans leurs rayons. Par contre, seules quelques boutiques comme HP donnent des garanties de remplacement de l'appareil en cas de défaillance ou défaut de fabrication. Les coûts des netbooks varient entre 200 000 F CFA et 300 000 F CFA selon les marques.

SAHARIS
Technology

AUTHENTIFICATION FORTE, SECURITE OPTIMALE



SECURISEZ VOTRE ENTREPRISE PAR L'AUTHEMIFICATION FORTE

-  Sécurité Bancaire en ligne
-  Sécurité d'Entreprise
-  Sécurité des Applications
-  Solutions Intégrées et Solutions OEM en ligne

Siège social :
16, Rue de la Forge
1060 Bruxelles, Belgique
RPM BE 0835.284.222
T: +32 2 851 51 59
M: +32 472 72 96 06

Représentation Abidjan :
Il Plateaux - 7ième Tranche, Rue L173
08 BP 2623 Abidjan 08, Côte d'Ivoire
T: +225 22 52 58 85
F: +225 22 52 58 86

www.saharis-technology.com

info@saharis-technology.com

Certified

VASCO

Premium
Partner

Revendeur & Intégrateur certifié VASCO Data Security

(Hi-tech)**Samsung NC 215s,
un netbook pensé Afrique**

Difficile de comprendre qu'à ce jour, le Samsung NC 215s, ce netbook muni d'un panneau solaire permettant d'accroître son autonomie (jusqu'à 14 heures grâce à son système d'optimisation d'énergie) ne soit pas encore disponible à Abidjan. Son fonctionnement : le NC 215s embarque des capteurs photovoltaïques qui, au contact des rayons solaires, rechargent sa batterie de 6 cellules (environ une heure d'autonomie pour deux heures d'exposition au soleil). Hormis cette fonctionnalité supplémentaire, le NC 215s offre la configuration classique d'un netbook, soit 1 Go de mémoire vive, 250 d'espace de stockage, du WiFi, Bluetooth et port Ethernet, le tout contrôlé par la version Starter de Windows 7.

Nul doute que ce nouveau gadget technologique connaîtra des jours heureux sur le sol africain, particulièrement dans les endroits les plus reculés où la couverture en électricité n'est pas assurée, ou si peu. Malheureusement, le NC 215s n'est pour l'heure disponible qu'en Russie, et en précommande sur Amazon.com à partir de 397 euros. Gageons que son arrivée sur le sol africain ne saurait tarder. /•

Spécification de base d'un netbook

Processeur	Intel Atom 1,66 GHz
Écran	10, 11 ou 13 pouces
Mémoire RAM	1 Go
Disque dur	160 Go ou 250 Go
Connectivité	WiFi, Bluetooth, Ethernet
OS	Linux, Windows XP, Windows 7



@BIDJ@n.NET®
Shopping

*La presse n'a jamais été
aussi proche de vous !*



<http://shopping.abidjan.net>

Achetez sur Abidjan.net Shopping,
vos Journaux - Magazines - Livres, Musique...,
avec ou sans une Carte de Crédit, Orange Money,
ou des E-recharges disponibles en agence



Contactez-nous pour créer et charger votre compte Shopping :
Côte d'Ivoire +225 20 33 49 52 / shopping@webloguy.com

Pack Business



le meilleur de l'innovation
dans une formule unique

Offrez-vous l'Internet, le Mobile et le Fixe à partir
de **50 000f.**

Découvrez le **Pack Business**, la nouvelle gamme de solutions
d'Orange et Côte d'Ivoire Telecom pour les entreprises, qui réunit dans une
offre unique : l'Internet Haut Débit, le Mobile et le Fixe.
Bénéficiez des meilleurs tarifs pour simplifier vos communications et booster
les performances de votre entreprise grâce à ce concentré de services.



Fixe Mobile Internet

côte d'ivoire
telecom

Direction Entreprises - 20 34 55 85 - www.orange.ci

orange™

(Art de vivre)

Le temps des vendanges

par Jean Marc Decara, Sommelier Formateur à l'Oenophile

Chers œnophiles, alors que le temps des vendanges a déjà démarré, il semblerait que le millésime s'annonce de très belle qualité, mais attendons encore un peu, car les vigneronns connaissent bien l'adage « Septembre fait le vin ! ». En attendant, à la faveur de la période estivale, les devoirs d'été ont été accomplis, car en passant dans les vignobles du Sud, j'ai glané pour vous quelques découvertes...

Fer Servadou 2010, Domaine Brau

Fer Servadou. Ce nom original est celui de l'un des plus vieux cépages du Sud Ouest. Rustique et résistant, devenu assez rare, on en trouve aujourd'hui environ 1000ha. Du point de vue aromatique, il est proche du Cabernet Sauvignon, avec des nuances de cassis et de poivron. Tout comme ce cépage, il possède une belle concentration, mais ses tanins sont déjà fondus.

Nebbiolo « La Liberté n'est pas de faire ce que l'on veut, mais de vouloir ce que l'on fait », 2010 Pierre Cros

Le seul Nebbiolo du Languedoc, grand cépage d'origine piémontaise (Italie) utilisé pour les Barolo et Barbaresco. Pierre Cros, vigneron militant, amoureux du Barolo, a implanté ce cépage sur son domaine en Minervois, malgré la réticence des autorités qu'il a tout de même fini par convaincre de l'y autoriser au moins à titre expérimental.

Ici les vignes sont encore jeunes. Le vin est donc moins riche qu'un Italien, mais il offre déjà une bouche généreuse qui s'étire sur des tanins soyeux. De belles notes de fruits rouges acidulés et épicés en ressortent.

Qu'est-ce que les vendanges ?

C'est la récolte des raisins mûrs et le transfert de cette matière première à la cave viticole pour vinification.

Fixer la date des vendanges est une tâche délicate pour les vigneronns, car il s'agit de

déterminer le moment où le raisin atteint sa maturité physiologique, ce qui implique un parfait équilibre entre les sucres et la baisse du taux d'acides.

Les vendanges correspondent généralement à une période de grande agitation, notamment dans les climats chauds, car le temps sec peut accélérer la maturation. Quant au temps frais ou pluvieux, aux giboulées et à la grêle, ils peuvent également bouleverser la période des vendanges.

La date des vendanges dépend donc de plusieurs facteurs parmi lesquels les conditions climatiques, bien évidemment, mais également la zone de production, la nature du cépage et son temps de mûrissement, ou encore le type de vin recherché.

Vendanges manuelles : les vendanges traditionnelles consistent à couper chaque grappe à l'aide de ciseaux, couteau/ou sécateurs, et à en remplir un panier ou une hotte dont le contenu sera ensuite versé dans une remorque acheminée à la cave.

La vendange manuelle, qui présente inévitablement des coûts de production plus élevés, est utilisée pour la fabrication de vins effervescents et de qualité supérieure ou, plus simplement, lorsque la configuration du vignoble ne permet pas l'utilisation de la machine à vendanger (terrain inadapté, rangs trop serrés, etc.).

Vendanges mécaniques : utilisée depuis 1960 environ, la machine à vendanger a provoqué une véritable révolution chez les viticulteurs et soulève toujours le débat quant aux avantages et inconvénients de son utilisation. Ce sont en effet des dizaines voire des centaines de vendangeurs qui sont désormais remplacés par le seul conducteur de la machine à vendanger. Celle-ci, néanmoins, n'est pas utilisable dans toutes les situations, ni avec tous les cépages, et certaines AOC (Appellation d'origine contrôlée) en interdisent l'emploi, notamment lorsque les règles de l'appellation imposent que les grappes restent entières lors de la vendange.

La vendangeuse est munie de bras cueilleurs, secoueurs, batteurs ou encore fouetteurs, qui frappent le couvert végétal (jusqu'à 600 coups par minute) pour faire tomber les grappes et les recueillir sur des tapis roulants ou des godets par le biais desquels les grains recueillis sont ensuite transférés dans la benne de la vendangeuse. Les inconvénients des vendanges mécaniques sont notamment les pertes, de l'ordre de 6 %, et le fait que la récolte n'est pas totalement propre (présence de débris de feuilles, pétioles...).

On recourt généralement à la vendange mécanique pour la production de vins de qualité courante, puisque celle-ci est beaucoup moins sélective que la récolte manuelle, ce qui se répercute forcément sur la qualité du produit fini. /•



Le vin du mois

Situé sur la commune de Canéjan, dans l'appellation Pessac-Léognan, Rouillac est un vieux vignoble des Graves de Bordeaux, aux confins de la forêt des Landes.

L'incontournable de Rouillac — Pessac-Léognan Rouge 2007
Rouillac s'étend sur 18 hectares de vignes, plantés de Cabernets Sauvignons (58 %) et de Merlots.



Laurent Cisneros a acheté Rouillac à la famille Lafragette, qui a beaucoup œuvré pendant 10 ans pour remonter la qualité des vins. Les derniers millésimes portent la marque de progrès constants, et le vin retrouve progressivement une place dans l'appellation hautement qualitative de Pessac-Léognan.

L'arrivée de la famille Cisneros, appuyée par l'œnologue Éric Boisse-not, va inévitablement conduire à un nouvel élan. Le passage en culture raisonnée, avec la suppression de produits de traitements chimiques et la possibilité de labourer à cheval, montre une volonté manifeste de se rapprocher du terroir.

Appellation : Pessac-Léognan Rouge

Superficie totale : 36 hectares, dont 18 de vignes

Sols : Graves fines sur argile

Encépagement : 58 % Cabernet Sauvignon, 42 % Merlot

Vinification : fermentation alcoolique et cuvaison en cuves thermo-régulées, pendant 22 à 25 jours. Élevage en barriques de chêne français (33 % de fûts neufs).

Dégustation

Robe : une jolie robe grenat irisée de reflets sombres

Nez : le premier nez est dominé par le registre empyreumatique (pain grillé, senteur de torréfaction). À l'agitation, des notes de cassis, framboises, mais aussi de prunes apparaissent. On retrouve également une pointe mentholée et giroflée.

Bouche : la matière est belle en bouche, avec beaucoup de fraîcheur, de densité et de charnu à l'attaque. On redécouvre ensuite les arômes de torréfaction et de fruits mûrs, sur des tanins finement ciselés. Belle longueur.

Entre gourmets

Une table qui gagne à être connue pour son originalité et sa constance, où l'on déguste une cuisine franchement contemporaine dans un décor à la fois sobre et chic.

Par BD

Voici notre coup de cœur du mois.

La décoration intérieure reflète l'esprit du quartier : bourgeoisie classique et discrète. Deux salles : la plus vaste, aux murs de couleur prune ornés de tableaux de facture inégale, donne dans l'entrée du restaurant où quelques fauteuils vous permettent d'attendre confortablement vos amis retardataires ou votre table. La seconde salle de couleur parme, plus moderne et plus lumineuse, accueille les groupes en toute tranquillité.

La cuisine est un mélange agréable et gouteux de plats africains qui font honneur à la gastronomie traditionnelle française, comme le hachis Parmentier de biche ou l'escalope d'agouti au foie gras. Côté français, on n'oublie pas les produits locaux avec le carpaccio d'ananas à l'escargot et la farandole de la mer. Ceux qui seraient un peu déroutés par tant d'originalité ne seront pas brimés, puisqu'ils

pourront opter pour des plats plus classiques tels que le carré d'agneau ou le kedjenou de pintade, le tout servi avec des garnitures variées et des vins s'harmonisant aussi bien avec les poissons que les volailles (une jolie sélection de vins de Loire).

Seul petit regret : l'absence d'un patron ou d'une patronne qui apporterait, par sa présence et ses attentions, un petit supplément d'âme et de chaleur à ce déjà bien bel établissement.

Obidj**Ouvert midi et soir 7j/7****Avenue des Jardins****Tel. : +225 22 52 26 92 ou : +225 07 93 25 08****Fax : +225 22 52 35 51****Email : restobidj@aviso.ci**

(Bric à brac)

Clé(s) des CHAMPS

a

Voyagez branché

vec le MTT Aventur, mobile tout terrain résistant aux projections d'eau et aux chocs. Proposé à 199 euros, ce joujou pour casse-cous conviendra parfaitement aux sportifs et aux baroudeurs. En plus des caractéristiques de base d'un téléphone normal, il bénéficie de plusieurs fonctionnalités avancées : baromètre, altimètre, thermomètre, boussole, lampe torche. Astucieux, son double emplacement SIM permet de basculer d'un opérateur à un autre, pour une couverture réseau optimisée. Le prix des MTT varie de 79 à 299 euros, en fonction des options proposées. Les points de vente de ce téléphone encore confidentiel sont répertoriés sur le site MTT. Également disponible en ligne.

On aime aussi le tapis de plage imperméable à tout, en particulier au sable et à l'humidité. Initialement développé pour un usage militaire, il se révèle on ne peut plus pratique en camping, aux concerts, pique-niques et après-midi plage, puisque son double tissage en polyuréthane filtre automatiquement sable, liquide, poussière et saleté. La commodité a cependant un prix : 70 euros pour ce gadget, disponible en ligne sur hammacher.com.

Touche finale pour être le plus branché sur la plage : le lecteur MP3 waterproof de Grundig. Disposant d'une autonomie de 7 heures et de 2 Go de mémoire, il est utilisable jusqu'à trois mètres de profondeur et vendu 60 euros.



Abolir les frontières...

.. et les sublimer à travers l'art : c'est la quête du projet Invisible Borders, lancé en 2009 à l'initiative d'une dizaine d'artistes nigériens, sous la conduite d'Emeka Okereke. Chaque année, un groupe d'artistes, principalement des photographes, prend la route pendant un mois et demi et part à la rencontre d'une partie de l'Afrique.

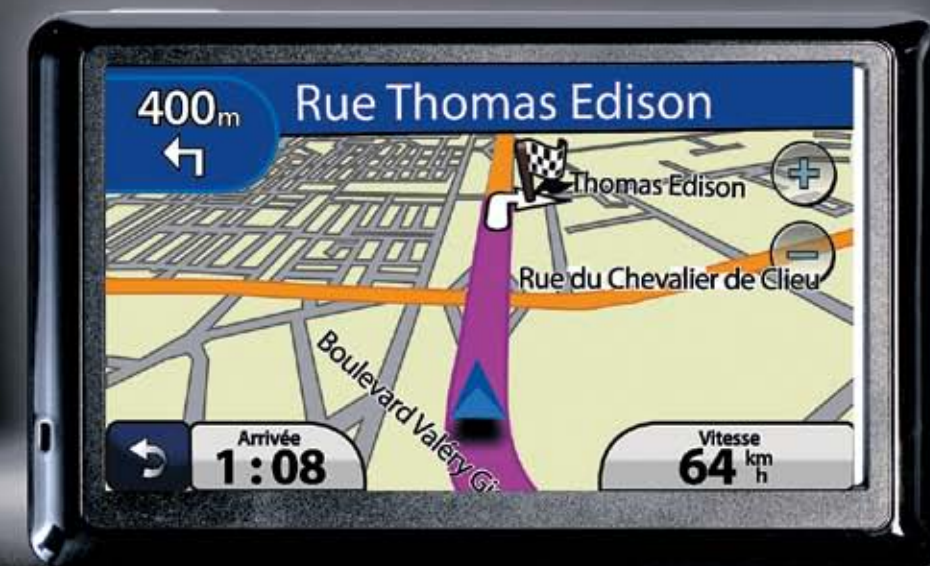
Le road trip de 2009 a mené le collectif de Lagos à Bamako, et celui de 2010, de Lagos à Dakar. Chaque voyage s'écrit en images, langages particuliers d'individualités passionnées qui toutes, aspirent à raconter ces milliers de petites histoires fondues dans la grande : celle de l'Afrique au quotidien, plus ressemblante que divergente. Celle de frontières abolies par la grâce de rencontres, d'échanges et de productions artistiques interculturelles.



L'édition 2011 d'Invisible Borders aura lieu entre le 2 novembre et le 16 décembre. Elle mènera photographes et écrivains, nigériens, ghanéens, soudanais et éthiopiens jusqu'à Addis-Abeba, et fera l'objet d'un livre réunissant des photographies et un film documentaire. En attendant, le site du collectif (www.invisible-borders.com) présente déjà une très belle sélection de portfolios et de textes, ainsi que les blogs des éditions 2009 et 2010. Comme si on y était... 360cities.net rend un sublime hommage à notre bonne vieille Terre. À consommer avec un plaisir infini, mais gare à l'addiction : le monde n'est jamais plus beau que vu de ses propres yeux... /•

GO1

VOUS MET SUR LE DROIT CHEMIN!



LE 1^{er} GPS POUR LA CÔTE D'IVOIRE

© Tél. : +225 20 22 29 88

© Mail : info@0-one.net

© Immeuble Thomasset - 6^{ème} étage, rue Thomasset, Abidjan Plateau.

www.0-one.net

GO1

GO
W
A
N
E



**Du Changement
dans le secteur des Assurances :**

**Paiement comptant
des primes, règlement
rapide des sinistres.**

La Conférence Interafricaine du Marché des Assurances (CIMA) a décidé de porter une modification sur les conditions d'acquisitions des primes ; désormais les assurés doivent s'acquitter immédiatement de leur prime d'assurance afin que les compagnies puissent régler plus rapidement les sinistres. Vous contribuerez ainsi en payant comptant vos primes, au développement de l'épargne et au financement de l'Economie Nationale.

Cette nouvelle disposition met à contribution l'ensemble des acteurs pour améliorer l'image du Marché des Assurances.

Siège social : Immeuble l'Ebrien, rue du commerce - Plateau 01 BP 12182 Abidjan 01
Tél. : 20 25 98 00 - Fax : 20 33 60 65 - Site web : www.gnassurances.com

Abengourou : Délégation régionale-Quartier Agnikro entre le Palais de Justice
et la Cour Royale. Axe Abengourou/Niablé.
Tél. : 35 90 07 44-Télécopie : 35 90 07 45-BP 222 Abengourou



GNA
Assurances
l'Assurance de toutes les Générations